



La pauvreté des jeunes âgés de 15 à 25 ans en Poitou-Charentes

Juin 2010

Manuella Apou - Emilie Chartier - Stéphanie Douay - Aline Fischer

Lucille Mourgues - Kelly Ouetcho - Elodie Pétorin - Mathilde Pottier

Sous la direction d'Eric Gilles

Master II professionnel Méthodes d'Analyse du Social

UFR Sciences Humaines et Arts

Université de Poitiers

Remerciements

Ce sont les jeunes que nous souhaitons tout particulièrement remercier, car sans eux cette enquête n'aurait pu avoir lieu. Nous avons apprécié pouvoir avoir ce contact et ces échanges avec eux. Il n'est pas toujours facile de livrer un peu de son histoire, pourtant ces jeunes l'ont fait avec beaucoup de collaboration et de sincérité.

Nous remercions également les membres de la Commission Pauvreté des Jeunes de la Plateforme Régionale de coordination de l'Observation Sociale de Poitou Et Charentes (PROSPEC) pour leur confiance. Nous remercions tout particulièrement David Bévière, Jérôme Cerisier, Aurélie Lanquetot et Mireille Moscati pour leur soutien et leur présence tout au long de ce travail.

Nous remercions Villes au Carré et Estelle Péricard pour la journée d'étude du 2 Juillet 2010 « Elaborer et conduire une politique locale pour la jeunesse », au cours de laquelle nous avons présenté les résultats de l'enquête.

Nos remerciements s'adressent aussi aux professionnels et aux élus qui ont accepté de nous rencontrer pour les entretiens de notre pré-enquête, cela nous a permis de mieux cerner notre sujet.

Nous remercions les professionnels et les bénévoles des structures qui nous ont accueillies pour la passation des questionnaires ainsi que pour nos observations participantes. Nous remercions aussi les proviseurs et les équipes pédagogiques des lycées qui nous ont ouvert leurs établissements.

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement Eric Gilles, Loïs Bastide, Romuald Bodin et Laurent Willemez ainsi que toute l'équipe pédagogique du Département de Sociologie de l'Université de Poitiers, pour leurs nombreux éclairages tant théoriques que pratiques tout au long de l'enquête, et pour leur aide précieuse dans les moments de doute.

Table des matières

INTRODUCTION	1 à 9
I. Présentation de l'étude	1
II. Premiers contacts avec le terrain	2 à 3
III. Problématique	3 à 4
IV. Méthodologie	4 à 9
a. <i>Présentation du questionnaire</i>	4 à 7
✓ <i>Dimension économique</i>	5
✓ <i>Dimension culturelle</i>	5 à 6
✓ <i>Dimension familiale et sociale</i>	6
✓ <i>Ressentis</i>	6 à 7
b. <i>Présentation des entretiens et des observations participantes</i>	7 à 9
 PREMIERE PARTIE : ASPECTS EXTENSIFS	 10 à 28
I. Construction de l'échantillon théorique	10 à 11
II. Procédure de passation du questionnaire	11 à 12
✓ <i>Retours des questionnaires</i>	12

III.	Analyse quantitative	13 à 28
	<i>a. Les caractéristiques générales de l'échantillon</i>	13 à 15
	<i>b. Confrontation des variables pour expliquer la pauvreté</i>	15 à 23
	✓ <i>Portrait social</i>	15 à 16
	✓ <i>Vie quotidienne des jeunes</i>	17 à 21
	✓ <i>Relations avec les organismes</i>	21 à 22
	✓ <i>Vécu et ressentis de leur situation</i>	22 à 23
	<i>c. Ce que les données nous dévoilent</i>	23 à 28
	✓ <i>Diversité des âges</i>	23 à 24
	✓ <i>Diversité des territoires</i>	25 à 26
	✓ <i>Diversité des statuts</i>	26 à 27
	✓ <i>Diversité des genres</i>	27 à 28

DEUXIEME PARTIE : ASPECTS INTENSIFS

29 à 55

I.	Méthode de l'entretien et de l'observation	29 à 32
	<i>a. L'entretien semi-directif</i>	29 à 31
	✓ <i>Le guide d'entretien</i>	29
	✓ <i>Population et échantillon</i>	29 à 30
	✓ <i>Les modes d'accès aux interviewés</i>	30
	✓ <i>Les paramètres de la situation d'entretien</i>	30 à 31

<i>b. L'observation participante</i>	31 à 32
II. La pauvreté : une hétérogénéité de profils... ..	32 à 42
<i>a. Vulnérabilité économique</i>	34 à 37
<i>b. Vulnérabilité économique et sociale</i>	38 à 40
<i>c. Désaffiliation</i>	40 à 42
III. ... et de rapport aux organismes	42 à 48
<i>a. Les fragiles</i>	43 à 44
<i>b. Les assistés</i>	44 à 45
<i>c. Les marginaux</i>	46
<i>d. Apport des observations</i>	46 à 48
IV. La pauvreté : un processus de désaffiliation	48 à 55
CONCLUSION	56 à 59

BIBLIOGRAPHIE

Annexes

Etude sur la pauvreté des jeunes âgés de 15 à 25 ans en Poitou-Charentes

Cette étude porte sur la pauvreté des jeunes de 15 à 25 ans, pris en charge par des institutions, en Poitou-Charentes. 540 questionnaires ont été remplis, 18 entretiens réalisés et nous avons mené des observations participantes. Nous avons abordé la pauvreté comme un processus dont les réalités diverses sont déterminées par différentes configurations de supports (ressources familiales, économiques, sociales dont dispose l'individu). La notion de pauvreté est réductrice et trop englobante pour comprendre la diversité des situations et des vécus. Par exemple, les résultats montrent que les jeunes âgés de 15 à 20 ans se sentent moins dans une situation de pauvreté que les jeunes de 21 à 25 ans. De même, les jeunes du Grand Poitiers semblent être moins concernés par ces situations que ceux de la Charentes-Limousine. Plus généralement, il existe une hétérogénéité de profils définis à partir des supports disponibles pour chaque individu.

Mots clés : *pauvreté, jeunes, rapport aux organismes sociaux, supports, processus de désaffiliation*

INTRODUCTION

I. Présentation de l'étude

Cette étude a été réalisée par le Master II professionnel Méthodes d'Analyse du Social à la demande de PROSPEC (Plate-forme Régionale d'Observation du Social du Poitou et des Charentes) et plus précisément de la commission thématique « Pauvreté des jeunes ».

Son objectif général est d'apporter une réponse à un besoin de connaissances partagées par les membres de PROSPEC concernant la réalité de la pauvreté des jeunes sur notre territoire, d'une part en produisant des données quantitatives nouvelles, d'autre part en les complétant par une approche qualitative permettant de mieux appréhender le vécu et les ressentis des jeunes sur cette question. Les questionnements préalables de PROSPEC portaient sur quatre points essentiels :

- l'existence de données dans ce domaine concernant notre région ;
- l'identification des acteurs locaux susceptibles d'apporter un éclairage sur ce sujet ;
- les représentations, vécus, définitions et ressentis des jeunes vis-à-vis de la pauvreté ;
- la possibilité de mesurer l'étendue de la pauvreté des jeunes dans notre région et ses territoires (en prenant en compte le fait que les moins de 25 ans ne bénéficient pas des minimas sociaux).

Au commencement, la commission souhaitait réaliser une enquête sur des données statistiques déjà existantes et les éventuels « trous » repérés afin de les combler par une étude quantitative sur le territoire du Poitou-Charentes. Concernant le territoire, il nous apparaissait impossible de produire une enquête approfondie en 10 mois sur toute la Région Poitou-Charentes. La contrainte étant de prendre en compte une éventuelle diversité des territoires urbain/rural, il a été décidé de réduire le champ d'investigation à l'agglomération du Grand Poitiers (territoire urbain) et à la Charente-limousine (territoire rural).

Nous avons également réduit la tranche d'âge par rapport à la demande préalable, en effet, les jeunes de 25 à 30 ans peuvent toucher les minimas sociaux et leur situation est mieux connue par les organismes. De ce fait, notre champ d'action a été le suivant : les jeunes âgés de 15 à 25 ans, pris en charge par les institutions.

II. Premiers contacts avec le terrain

Nous avons effectué une pré-enquête ; d'une part des lectures d'ouvrages sociologiques nous ont permis de mieux définir le terme de « pauvreté » ; d'autre part des entretiens avec des acteurs locaux susceptibles d'apporter un éclairage sur ce sujet ont contribué à une meilleure compréhension de la « pauvreté ».

Nous avons repéré des thèmes transversaux à nos lectures, voici ceux que nous avons dégagés :

- certains auteurs mettent en évidence deux représentations dominantes de la pauvreté : « le pauvre » victime d'un système et « le pauvre » responsable de son état ;
- **les seuls indicateurs monétaires ne suffisent pas à appréhender la globalité du phénomène de la pauvreté**, il faut y ajouter d'autres critères plus subjectifs comme les conditions de vie, l'accès à la santé, à la culture, le ressenti des populations, etc. ;
- il existe une pauvreté active, ou autrement dit : des travailleurs pauvres. En effet, le travail n'est pas forcément une protection contre la pauvreté, notamment lorsque le travail est loin d'apporter la reconnaissance sociale et la sécurité matérielle ;
- la pauvreté est créatrice d'incertitude, d'imprévisibilité, et empêche de se projeter dans l'avenir.¹

A la suite de ces lectures, 14 entretiens avec des professionnels susceptibles d'être en contact avec le public enquêté ont été réalisés et plusieurs thèmes en sont ressortis :

- **l'aspect monétaire** : difficultés à combler des besoins matériels basiques et nécessaires (logement, alimentation, habillement, etc...) ;
- **la mobilité** : problèmes de déplacement pouvant avoir des conséquences sur l'accès à l'emploi ;
- **l'accès à la culture et à l'éducation** : difficultés d'accès à l'offre culturelle et/ou à une scolarité dans de bonnes conditions ;
- **le processus de l'engrenage** : la pauvreté monétaire est souvent le point de départ qui entraîne les autres difficultés ;

¹ Compte rendu complet de ces lectures en annexe n°1

- **le thème de la santé** : manque d'accès aux informations de prévention et de soins ou tout simplement impossibilité de recevoir des soins médicaux adéquats.²

III. Problématique

Cette pré-enquête nous a permis d'envisager la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel et ainsi de construire notre problématique. La pauvreté est communément définie à partir du seuil de pauvreté (calculé sur la base de 60% du revenu médian de la population) : les individus gagnant moins de 908 euros par mois sont considérés comme pauvres. Mais cette notion nous paraît trop restrictive, et nous apparaît comme une convention pratique pour compter mais pas pour comprendre la réalité des situations des individus dits pauvres. On peut considérer que ces individus ont une situation économique proche, ce seuil ne permet donc pas de prendre en compte les différences de styles de vie. Il n'est qu'un indicateur : il ne rend pas compte des autres dimensions de la pauvreté (culturel, social...) et il est, à notre sens, insuffisant. En effet les individus qui gagnent 900 euros ne peuvent pas être totalement différenciés de ceux qui gagnent 920 euros.

Nous considérons que la pauvreté ne se réduit pas à la seule dimension économique. Il nous semble indispensable de prendre en compte d'autres aspects de la vie des individus, telles que les dimensions familiale, sociale, professionnelle, scolaire et culturelle. Par exemple, nous considérons qu'un étudiant, malgré le manque de ressources économiques, ne vit pas la même situation qu'un jeune sans diplôme et intérimaire. En effet, l'étudiant est rattaché notamment à la sphère scolaire, qui lui permet d'envisager un avenir plus favorable. La sphère scolaire peut être considérée dans ce cas comme un support³, c'est-à-dire comme une ressource. Les supports font référence aux « ressources » de type relationnel, culturel et économique et constituent les assises sur lesquels peuvent s'appuyer les individus. De ce fait, nous émettons l'hypothèse que selon les différents types de support dont disposent les individus, la situation de pauvreté peut recouvrir des réalités différentes.

² Compte rendu complet de ces entretiens en annexe n°2

³ CASTEL Robert et HAROCHE Claudine, « *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi : entretien sur la construction de l'individu moderne* », Fayard, Paris, 2001

Ces réalités ne sont pas déterminées uniquement par la situation objective des individus, mais également par la perception du statut de « pauvre » que la société leur a assigné. Pour la population étudiée, cette assignation se traduit par une relation d'assistance, relation qui est le fruit, pour grande partie, de la prise en charge par des organismes sociaux. Nous pouvons supposer que les supports dont disposent les individus ont une influence sur la nature des rapports qu'ils entretiennent avec les structures sociales.

Nous pouvons donc nous demander en quoi la pauvreté peut se décliner en une hétérogénéité de profils déterminés par différentes configurations de supports, et dans quelle mesure ces profils sont liés à différents types de rapports aux organismes sociaux.

IV. Méthodologie

Afin de répondre à ce questionnement, nous avons choisi trois méthodes d'enquête sociologique nous permettant de recueillir des données quantitatives (questionnaire) mais aussi qualitatives (entretien et observation).

a. Présentation du questionnaire

Dans un premier temps, nous allons présenter l'élaboration du questionnaire.

Le questionnaire⁴ se compose de 47 questions dont 15 renvoyant aux variables explicatives afin d'identifier les caractéristiques du jeune enquêté (âge, sexe, lieu d'habitation, situation professionnelle et familiale du jeune et de ses parents, permis de conduire...). La majorité des questions sont des questions fermées, soit 26 questions à choix multiples qui renvoient à des données objectives, mais aussi, pour certaines d'entre elles, à des perceptions subjectives. A la fin du questionnaire, 5 questions ouvertes permettent de mieux saisir le ressenti des jeunes (Q40, Q42, Q43, Q44, Q46).

Comme indiqué précédemment, la pré-enquête nous a permis de mettre en évidence différentes dimensions de la pauvreté, qui nous ont servi de base pour la construction du

⁴ Questionnaire en annexe n°3

questionnaire. La prise en compte de ces dimensions nous permettra d'élargir au mieux notre champ d'investigation et aura pour but de rendre l'étude la plus pertinente possible.

✓ Dimension économique

Cette dimension économique a été appréhendée à deux niveaux. D'une part, nous avons posé des questions sur les revenus (Q18 ; Q22), sur leurs origines (aides des parents, prestations sociales...). D'autre part, nous nous sommes centrés sur la vie matérielle des jeunes, sur leurs besoins, leurs priorités et les restrictions qu'ils s'imposent (Q23 ; Q24 ; Q31 ; Q32a. ; Q34b.). Dans cette continuité, nous avons demandé le type d'aides perçues (Q19) pour faire le lien avec la question 18 qui porte sur la source assurant la majorité des dépenses. Nous avons également établi une question dans le but de connaître l'équipement dont dispose le jeune (Q38).

Aussi, nous nous sommes dit que le régime de sécurité sociale ainsi que la présence d'une mutuelle complémentaire pourraient nous renseigner sur les revenus mais aussi sur le statut du jeune (Q29 ; Q30). En effet, une personne qui bénéficie de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) avec une mutuelle complémentaire n'a pas les mêmes conditions de vie que celle qui a la Couverture Maladie Universelle (CMU). Suivant ce même raisonnement, il nous paraissait judicieux d'établir un questionnement sur la mobilité (Q35), afin de compléter le profil du jeune.

✓ Dimension culturelle

Lors de cette deuxième partie, nous aborderons tous les aspects qui se rapportent aux domaines scolaire, culturel, sanitaire et à celui des moyens de transports.

Pour cela, nous demandons au jeune enquêté qu'il indique sa filière d'étude ou de formation ainsi que sa dernière année scolaire suivie (Q7 ; Q8). Concernant la santé et la mobilité, nous avons choisi d'ajouter un choix de réponse autre que l'aspect financier, afin d'évaluer l'intérêt pour l'individu de posséder ou non une voiture, et d'avoir des soins médicaux (Q32b. ; Q34a.).

Pour finir sur ce point, nous avons réalisé un tableau pouvant évaluer la fréquence des différentes pratiques culturelles du jeune (Q39).

✓ Dimension familiale et sociale

Cette troisième partie abordera les liens affectifs et familiaux qui renvoient aux différentes relations avec autrui, ainsi qu'au réseau social que le jeune s'est construit.

La situation familiale du jeune nous renseignera déjà sur la nature des liens créés à l'intérieur de la sphère privée, par exemple une personne vivant seule n'a pas le même contact social qu'une personne habitant avec son concubin ou en colocation (Q12). De plus, nous nous sommes demandées si le fait d'avoir des enfants -ou non- aurait un impact sur le rapport à la pauvreté (Q10 ; Q11).

Par ailleurs, nous avons cherché à savoir avec quels types d'organismes sociaux le jeune était en relation pour pouvoir déterminer au mieux ses contacts dans la sphère publique et professionnelle (Q20).

✓ Ressentis

Dans cette dernière partie, nous aborderons les différentes questions faisant état des sentiments et des avis éprouvés sur diverses conditions de vie et situations vécues par le jeune.

En rapport avec la situation familiale, nous avons jugé utile de demander si la situation du jeune enquêté concernant son lieu de résidence lui convenait, impliquant ainsi la notion de choix et de contrainte (Q13). Concernant les relations avec les structures sociales, nous avons choisi trois principaux objectifs, parmi ceux qu'elles se donnent, à savoir l'écoute, les actions mises en place et la durée des démarches (Q21). Effectivement, le jeune devait évaluer les organismes sociaux selon ces trois objectifs, ainsi nous pouvions déterminer s'ils étaient perçus de la même manière de part et d'autre des individus mis en jeu (acteurs

sociaux et jeunes). De plus, nous avons cherché à savoir s'ils se sentaient soutenus par leur entourage familial, amical et par les travailleurs sociaux (Q41).

Nous avons voulu connaître le principal recours vers lequel se tourne le jeune en cas d'urgence, pour percevoir l'importance de la place des liens relationnels et des organismes sociaux (Q25).

Nous avons supposé que les jeunes en situation de précarité devraient, *a priori*, porter un jugement négatif sur leur façon de vivre. Nous avons ainsi formulé trois questions se rapportant à la perception qu'ils ont de l'état et du confort de leur logement, et de leur alimentation (Q26 ; Q27 ; Q28). Le contexte dans lequel ils se trouvent aurait un impact sur leur rapport à la mobilité et sur les difficultés rencontrées pour leur déplacement (Q36 ; Q37).

Afin d'approfondir les questions fermées, ayant un aspect directif, des questions ouvertes ont été proposées pour permettre l'expression des personnes sur leurs pratiques culturelles (Q40), sur leur appréciation des sphères scolaire et professionnelle (Q42 ; Q43), sur leur vision de l'avenir (Q44) et sur leur sentiment d'être dans une situation de pauvreté (Q45 ; Q46).

Pour finir, une question a été formulée pour que les jeunes se positionnent, à l'aide d'expressions positives et négatives, expressions qui détermineraient au mieux le ressenti qu'ils ont d'eux-mêmes (Q47).

b. Présentation des entretiens et des observations participantes

Dans la plupart des disciplines des sciences humaines notamment en sociologie, l'enquête par entretien est beaucoup pratiquée. L'entretien se définit par un échange de paroles entre l'enquêteur qui cherche à étudier un objet d'étude, et l'interviewé qui, principal intéressé, va apporter des éléments de réponse à la recherche. Cette méthode va permettre ici d'atteindre les représentations des jeunes par rapport à leur situation mais aussi d'accéder à la construction subjective de leur rapport au monde. Nous dépassons le simple constat et observons le raisonnement et la logique qui se cachent derrière leurs

représentations et leurs pratiques. Sachant que dans la société actuelle, le moyen le plus utilisé pour déterminer ou de dire qu'une personne est pauvre, c'est de se référer au seuil national de pauvreté nous pourrions ainsi déterminer s'il existe des limites de cet indicateur monétaire en ce qui concerne les jeunes notamment ceux du Poitou-Charentes, comme nous l'avons supposé en première partie.

L'approche du terrain grâce à la méthode du questionnaire a permis d'analyser objectivement la réalité des situations des jeunes de cet échantillon. Cependant, nous n'avons fait ici qu'un simple constat de pré-construction sur cette notion de pauvreté, nous n'atteignons que très peu leur ressenti par rapport à leur situation. Effectivement, le questionnaire comprenait quelques questions sur leurs ressentis, mais par manque de temps les enquêtés y ont répondu de façon trop peu exhaustive pour en faire une analyse complète. Nous avons également pu observer par le questionnaire l'existence de régularités qui vont à l'encontre des représentations qu'on pourrait se faire des jeunes pauvres ; par exemple des personnes qui répondent ne pas se sentir pauvre, ou avoir un confort matériel satisfaisant, ou encore une vision de l'avenir positive alors qu'elles se situent en dessous du seuil de pauvreté. L'entretien nous semblait donc la meilleure solution pour approfondir notre recherche ou encore « corriger » ce qui a été déclaré dans le questionnaire en analysant plus spécifiquement les ressentis et représentations. Le recours à l'entretien apparaît ici comme complémentaire à celui du questionnaire. En effet, l'enquête par questionnaire et par entretien se répondent de façon continue, elles se complètent l'une l'autre. L'avantage de l'entretien par rapport au questionnaire, c'est qu'il se construit et se reconstruit au fur et à mesure de l'échange. Il servira donc à contextualiser les résultats obtenus préalablement par questionnaire et permettra ainsi d'interpréter les données déjà produites. On pourra ainsi corriger ou conforter les pré-constructions du questionnaire et donner du sens aux régularités.

Les entretiens réalisés sont des entretiens enregistrés avec des enquêtés qui nous parlent longuement, une à trois heures durant, de leur vie, en s'interrogeant avec nous sur eux-mêmes et leur univers. Pour certains interviewés, l'enregistrement n'a pas pu avoir lieu car ils n'étaient pas d'accord.

En complément de ces entretiens, nous avons réalisé des observations participantes. Cette méthode sociologique, qui consiste à s'immerger dans un milieu que l'on veut comprendre, a pour principal intérêt de permettre l'immersion directe dans un cadre d'interaction qui n'est pas créé par le chercheur lui-même. Le cadre de l'observation est préexistant au chercheur, et ainsi celui-ci n'a qu'une influence moindre sur les données collectées. Contrairement aux questionnaires et entretiens, c'est le chercheur lui-même qui entre dans un cadre inconnu, et non le sujet de la recherche qui entre dans le cadre artificiel et perturbant du chercheur. Toutefois l'observation présente certaines limites : en effet, la simple présence du chercheur modifie les comportements observables. Nous cherchons ici à observer les interactions entre les jeunes et les organismes par lesquels ils sont pris en charge.

Dans un premier temps, nous présenterons les résultats de notre analyse quantitative illustrée par des citations tirées de nos entretiens. Nous analyserons ensuite la multidimensionnalité de la pauvreté et nous montrerons qu'une hétérogénéité de vécus et de profils émerge.

PREMIERE PARTIE : ASPECTS EXTENSIFS

I. Construction de l'échantillon théorique

Notre enquête porte sur la pauvreté des jeunes de 15 à 25 ans en Poitou-Charentes, ainsi nous avons délimité deux types de territoire, dans le but de représenter cette région :

- **l'Agglomération du Grand Poitiers**
- **la Charente-Limousine**

Notre objectif était de réaliser une investigation comparative entre les milieux urbains et ruraux. Par ailleurs, nous avons choisi des structures, communes aux deux territoires, dans lesquelles nous pensions retrouver notre public cible. Cependant, étant donnée la répartition de la population poitevine, il nous a paru essentiel de prendre en compte les étudiants, population pouvant être dans des situations précaires, même si celle-ci n'est pas présente en Charente-Limousine. En effet, selon l'article de N. Herpin et D. Verger, « *Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté* » (1997), les étudiants ont moins de ressources que les autres jeunes, mais la période des études est souvent perçue comme une période d'investissement pendant laquelle on accepte de vivre avec des revenus faibles dans la perspective d'avoir, dans l'avenir, des revenus élevés.

Les structures choisies sont les suivantes :

- structures associatives
- organismes d'aide sociale et d'insertion
- lycées (généraux, techniques et professionnels)
- Missions Locales d'Insertion (MLI)
- le CROUS pour les étudiants boursiers

Deux étapes ont été réalisées afin d'élaborer au mieux l'échantillon, visant une représentativité.

Dans un premier temps, nous avons pour objectif d'effectuer une répartition proportionnelle de la population par territoire. Afin que notre échantillon soit représentatif, il nous fallait un assez grand nombre de questionnaires remplis, c'est pourquoi nous nous

sommes fixées l'objectif d'en distribuer un minimum de 1000. Pour cela, nous avons réparti 700 questionnaires sur l'Agglomération du Grand Poitiers (territoire plus important à un niveau démographique) et 400 pour la Charente-Limousine.

Plus précisément, s'agissant du Grand Poitiers, nous avons choisi nos effectifs de la façon suivante : 37 % d'étudiants boursiers ; 21 % de lycéens boursiers ; 21 % de jeunes en relation avec la MLI et 21 % de jeunes en lien avec des associations et structures sociales diverses. Concernant la Charente-Limousine, nous avons fait le choix de surreprésenter les effectifs, afin de compenser l'absence des étudiants, ce qui donne : 27,5 % de lycéens boursiers ; 45 % pour la MLI ; 27,5 % pour les associations.

Dans un second temps, nous avons procédé à un tirage au sort, pour les lycées et les associations du Grand Poitiers seulement car, en Charente-Limousine, ces établissements sont en nombre réduits.

II. Procédure de passation du questionnaire

Pour toutes les structures, la première prise de contact s'est effectuée par téléphone ou par mail. Ensuite, différents modes de passation et de procédure ont été utilisés selon les institutions concernées.

Dans les lycées du Grand Poitiers, une rencontre préalable avec les proviseurs a permis de mettre à jour le type de passation le plus approprié. Certains établissements étaient réticents à une passation aux boursiers uniquement. C'est pourquoi une première sélection fût réalisée à partir de la liste des lycéens boursiers, le but étant de cerner les classes contenant les effectifs majoritaires de notre population étudiée et de répartir au mieux notre échantillon selon les niveaux scolaires.

D'autres établissements ont préféré réunir tous les lycéens boursiers dans une même salle afin de faciliter la passation. Dans tous ces cas, la passation s'est effectuée de manière collective, et en notre présence.

Pour un des lycées choisis, le proviseur a accepté d'organiser lui-même la passation des questionnaires aux lycéens boursiers, et nous n'avons eu qu'à chercher les questionnaires déjà remplis.

Concernant les associations, aussi bien sur l'Agglomération du Grand Poitiers que sur le territoire de la Charente-Limousine, nous nous sommes déplacées pour donner aux référents de chaque organisme les questionnaires, afin qu'ils les distribuent aux jeunes en situation précaire, dans des délais impartis.

Pour la MLI de Poitiers, cela s'est effectué en deux temps, nous avons d'abord mis à disposition au bureau d'accueil des questionnaires, une note explicative, ainsi qu'une urne pour les retours. Néanmoins, cette solution s'est avérée inefficace, alors nous nous sommes relayées sur place afin d'effectuer nous-mêmes la distribution.

A la MLI de Confolens, une réunion a été organisée avec les dirigeants et les conseillers, dans le but de faire un point sur les objectifs de l'étude, et de définir le mode de passation. Comme pour les associations, un délai était fixé, nous sommes ensuite retournées chercher les questionnaires après la passation réalisée par les conseillers.

Pour les étudiants, des questionnaires ont été distribués à la bibliothèque et devant des restaurants universitaires, et lors de travaux dirigés à la faculté des Sciences Humaines et Arts. Par ailleurs, pour les résidences et cités universitaires, nous en avons laissé dans des boîtes aux lettres et utilisé la méthode du porte-à-porte.

✓ Retours des questionnaires

Structure	Poitiers	Confolens	Total
Etudiants	153	0	153
Lycéens	96	38	134
Mission Locale	90	61	151
Associations	75	27	102
Total des retours	414	126	540
Total distribués	1045	286	1331

D'après ce tableau, nous constatons que le taux de retour est satisfaisant, en effet, il est de 40 % pour le Grand Poitiers et 44 % pour la Charente-Limousine.

III. Analyse quantitative

C'est à partir du logiciel Question data que nous avons pu effectuer notre analyse quantitative. Ainsi, la réalisation des tris à plat⁵ permet de recueillir des données descriptives de la population étudiée. De plus, à l'aide de divers regroupements, nous avons pu approfondir notre étude grâce à des tris croisés. Durant toute la formulation de notre analyse, nous utiliserons la lettre *N*, pour parler des effectifs réels utilisés et la lettre *p*, pour désigner la significativité et le risque d'erreur des résultats.

a. Les caractéristiques générales de l'échantillon

Le questionnaire a été mené auprès de 540 individus, dont 244 hommes (soit 45 %) et 295 femmes (soit 55 %). L'âge moyen de notre échantillon est de 20 ans (19,782). Les individus peuvent être regroupés en trois classes d'âge : 33 % de 15 à 18 ans, 29 % de 19 à 20 ans et 38 % de 21 à 25 ans.

Au niveau de la répartition géographique, 53 % de notre population vit dans l'Agglomération du Grand Poitiers ; 11 % sont situés hors de l'Agglomération du Grand Poitiers mais fréquentent les structures de Poitiers ; 22 % se trouvent en Charente-Limousine, enfin nous avons recensé 14 % déclarant habiter hors du territoire choisi.

Nous comptons, au sein de notre échantillon, 16 % de salariés ; 23 % de personnes sans emploi ; 9 % sont en formation ou en apprentissage ; 30 % d'étudiants et 22 % de lycéens ou collégiens.

Le regroupement des niveaux et filières d'études nous indique que 41 % des enquêtés sont ou ont été inscrits dans un cursus universitaire, 17 % sont des lycéens ou en BTS, et 42% sont en CAP, BEP ou Bac professionnel. Ce dernier chiffre est en adéquation avec les données de l'INSEE de l'année 2006, qui stipulent que ces diplômes sont les plus élevés pour 49 % de la population de 15 à 25 ans du Poitou-Charentes.

⁵ Tableaux des tris à plat de l'analyse statistique en annexe n°4

Concernant la situation matrimoniale, nous enregistrons 65 % de célibataires et 35 % de personnes en couple, ces chiffres peuvent être expliqués par la composition de notre population qui est majoritairement jeune. Sur ce même thème, 41 % vivent seuls, 14 % en colocation ou en couple et 45 % avec leur famille. Parmi notre échantillon, 94 % déclarent ne pas avoir d'enfants.

Les jeunes de notre échantillon ont un père (53 %) ou une mère (67 %) employé(e), ouvrier(ère), agriculteur(trice)... ; environ 37 % ont un père ou une mère en situation professionnelle défavorisée ou sans emploi⁶ ; tandis qu'approximativement 16 % ont l'un des deux parents ou les deux exerçant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire.

Il est intéressant de constater que 77 % des personnes interrogées ont le sentiment d'avoir, dans leur logement actuel, un confort matériel satisfaisant ou très satisfaisant, contre 23 % qui l'évaluent comme étant peu ou pas satisfaisant. De même, 74 % trouvent que leur logement est en bon état et 26 % pensent l'inverse.

80 % des individus estiment avoir une alimentation satisfaisante ou très satisfaisante, alors que 20 % sont peu ou pas satisfaits de celle-ci.

S'agissant de la mobilité, 75 % de l'échantillon n'ont pas de problème de déplacement.

Nous constatons que 95 % des jeunes enquêtés (qui ont répondu à la question sur les ressources financières) ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté défini par l'INSEE⁷, soit en dessous de 908 euros mensuel.

Les enquêtés se sentent entourés par de la famille à hauteur de 88 %, par des amis pour 90 % d'entre eux et 28 % par des travailleurs sociaux. Toutefois ces chiffres peuvent être relativisés par le fait qu'une partie de notre échantillon n'est pas en relation avec des travailleurs sociaux.

Etonnamment, 87 % des jeunes questionnés ont une vision positive ou plutôt positive de leur avenir et 75 % ne se sentent pas dans une situation de pauvreté.

⁶ Travail de type précaire tel que CDD, ou contrats intérimaires par exemple

⁷ INSEE, « Revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté 2007 selon le type de ménage » [En ligne] http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=natnon04410&id=573 (2007).

Enfin, 70 % ont choisi des expressions positives pour se qualifier, contre 30 % pour les expressions négatives.

b. Confrontation des variables pour expliquer la pauvreté

Pour la réalisation de notre analyse approfondie, nous nous sommes servies de la méthode du χ^2 , fréquemment utilisée en sociologie. Il permet de savoir si deux variables sont corrélées au sein de la population – ou si au contraire, elles sont indépendantes. Plus précisément, il indique avec quelle probabilité d'erreur deux variables sont liées dans la population. Par exemple, le test du χ^2 permet d'affirmer qu'il y a un lien dans l'ensemble des jeunes pauvres du Poitou-Charentes entre « être sans emploi » et « avoir un père ou une mère dans une situation défavorisée ou sans emploi », ce lien étant vrai avec une probabilité d'erreur inférieure à 5%.

Nous avons fait le choix d'explicitier notre analyse à travers différents thèmes.

✓ Portrait social

Les jeunes habitant sur l'Agglomération du Grand Poitiers sont majoritairement des étudiants (34 %, $N = 342$, $p < .01$), et les étudiants ont plus de chance ($p < .01$) d'avoir une mère ou un père de profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire. Cette constatation explique que les jeunes du Grand Poitiers ont à hauteur de 19 % un père en profession intellectuelle supérieure et intermédiaire ($N = 290$, $p < .01$). Selon des données du Ministère de l'Education Nationale⁸, quelle que soit la filière, les enfants de cadres et de professions libérales représentent plus du quart de la population étudiante (par exemple : 43,9 % d'étudiants en Licence ont des parents exerçant une profession intermédiaire ou libérale, ou cadres supérieurs, 11,9 % des étudiants sont issus d'une famille ouvrière et 1,9 % ont des parents agriculteurs). De plus, 40 % des jeunes habitant le Grand Poitiers ont un père en situation défavorisée ou sans emploi ($N = 290$, $p < .01$). Nous pouvons également dire que

⁸ Ministère de l'Education Nationale, « Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les universités par cursus licence-master-doctorat », données 2008-2009, France Métropolitaine et DOM [En ligne]http://www.inegalites.fr/spip.php?article1176&id_mot=100 (11 mai 2010).

les lycéens ou collégiens, inscrits dans un établissement du Grand Poitiers, habitent majoritairement hors de l'Agglomération du Grand Poitiers (51 %, $N = 67$, $p < .01$).

En Charente-Limousine, 23 % des individus sont salariés ($N = 138$, $p < .05$) et 43 % n'ont pas d'emploi ($N = 138$, $p < .01$). Par ailleurs, ils ont plus de probabilité d'avoir un père employé, ouvrier, indépendant ou agriculteur (68 %, $N = 120$, $p < .01$) et ont plus de chance de vivre avec leur famille (77 %, $N = 115$, $p < .01$).

Pour l'ensemble du territoire étudié, environ 43 % des personnes sans emploi ont un père ou une mère dans une situation défavorisée ou sans emploi ($p < .05$). Nous pouvons mettre cette observation en lien avec le concept de reproduction sociale de P. Bourdieu et de J.-C. Passeron⁹. En effet, le capital économique et le capital culturel d'un individu sont acquis par le biais de l'*habitus*, qui est un système de dispositions intériorisées par les individus par rapport à leur condition d'existence. Le phénomène de reproduction sociale montre que, par exemple, un enfant issu d'une classe ouvrière a plus de chance de devenir ouvrier que de changer de classe sociale.

Concernant l'âge, les salariés (62 %, $N = 98$, $p < .01$) et les individus sans emploi (58 %, $N = 144$, $p < .01$) ont entre 21 et 25 ans et sont majoritairement des hommes (44 %, $N = 244$, $p < .01$). Les étudiants (41 %, $N = 189$, $p < .01$) ont entre 19 et 20 ans et les lycéens ou collégiens (87 %, $N = 139$, $p < .01$) ont entre 15 et 18 ans.

Les hommes ont plus de chance d'être seuls (70 %, $N = 236$, $p < .05$), et les femmes d'être en couple (40 %, $N = 290$, $p < .05$).

La majorité des individus qui habitent en famille ont entre 15 et 18 ans (59 %, $N = 230$, $p < .01$), ce qui concorde avec le fait que cette tranche d'âge est composée principalement de lycéens. Sur l'ensemble des lycéens, 96 % habitent en famille ($N = 132$, $p < .01$) alors que ceux qui vivent seuls (50 %, $N = 206$, $p < .01$) ou en colocation (62 %, $N = 71$, $p < .01$) ont entre 21 et 25 ans. Nous rejoignons les données de l'INSEE, qui indiquent que 90.9 % des jeunes ayant entre 15 et 19 ans vivent chez leurs parents.

⁹ BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Les Editions de Minuit, Le Sens Commun, 1964

✓ Vie quotidienne des jeunes- *les données relatives au domaine de la santé et de l'alimentation :*

Nous constatons qu'il y a une différence selon le genre, en effet, les hommes limitent leurs dépenses chez les médecins généralistes (52 %, $N = 212$, $p < .05$), et trouvent également qu'ils ont une alimentation peu ou pas satisfaisante (55 %, $N = 107$, $p < .05$).

Nous constatons que lorsque les dépenses sont assurées par la famille, les enquêtés ne se limitent pas en matière de santé ($p < .01$), le lien peut être fait avec les lycéens ou collégiens déclarant avoir la majorité de leurs dépenses assurées par leur famille (80 %, $N = 158$, $p < .01$). Cette même tranche d'âge (entre 15 et 18 ans) estime aussi avoir une alimentation très satisfaisante.

Les individus qui limitent leurs dépenses chez les généralistes le font également chez les spécialistes (89 %, $N = 205$, $p < .01$) et pour les pharmacies (85 %, $N = 208$, $p < .01$). De plus, ceux qui se limitent en matière de santé, pour des raisons financières, estiment d'une part avoir une alimentation peu ou pas satisfaisante (22 %, $N = 69$, $p < .05$), et d'autre part déclarent être dans une situation de pauvreté (28 %, $N = 212$, $p < .05$). Selon P. Aïach et D. Fassin¹⁰, la santé symbolise « *la vie par opposition à la mort, la santé et le sentiment de bien-être par opposition à la maladie, au handicap, à la souffrance physique et psychique* ». Le rapport à la santé reflète en partie les oppositions entre groupes sociaux dominants et groupes dominés. Ainsi, « *les classes sociales, les catégories socioprofessionnelles, les groupes différenciés en fonction du revenu, de la richesse, de l'instruction, mais aussi en fonction du sexe ou de l'origine peuvent être comparés sous l'angle des inégalités sociales de santé* ». De ce fait, les inégalités sociales hiérarchisées ont un impact non négligeable sur les inégalités en matière de santé.

Ceux qui considèrent avoir une alimentation peu ou pas satisfaisante sont principalement les universitaires (62 %, $N = 81$, $p < .01$) et les personnes se considérant pauvre (57 %, $N = 102$, $p < .01$). A l'inverse, les jeunes en CAP, BEP, ou Bac professionnel jugent leur alimentation très satisfaisante (56 %, $N = 111$, $p < .01$). En effet, ces derniers

¹⁰ AÏACH Pierre et FASSIN Didier, « L'origine et les fondements des inégalités sociales de la santé », *La revue des praticiens*, n°54, 2004.

représentent notre population de jeunes lycéens ou en apprentissage, qui ont moins de 20 ans, et qui vivent encore au domicile de leurs parents. Ainsi, les préoccupations telles que subvenir aux besoins primaires (se nourrir, se soigner) ne concernent pas encore cette tranche de notre population.

- *les données relatives au logement :*

Au sein de notre échantillon, ceux qui estiment avoir un logement en bon état sont également ceux qui déclarent avoir un bon confort matériel (56 %, $N = 162$, $p < .01$). De même, ceux qui disent ne pas avoir un bon état de logement, pensent également avoir un confort matériel peu ou pas satisfaisant (51 %, $N = 134$, $p < .01$). Par ailleurs, cela est également corrélé avec les questions relatives à l'équipement, c'est à dire avec le fait de posséder une télévision, un ordinateur, une console de jeu ou un téléphone fixe ($p < .05$)

Le sentiment de ne pas avoir un bon confort matériel dans son logement est lié au genre : ce sont surtout les hommes qui expriment ce sentiment ($N = 120$, $p < .01$) .

Comme nous l'avons précisé plus haut, les lycéens habitent majoritairement avec leur famille, ce qui explique qu'ils estiment avoir un confort matériel, dans leur logement, très satisfaisant (36 %, $N = 145$, $p < .01$) et que l'état de leur logement est très bon (37 %, $N = 161$, $p < .01$). A l'inverse, les étudiants jugent avoir un confort matériel peu ou pas du tout satisfaisant (51 %, $N = 120$, $p < .01$) et que l'état de leur logement n'est pas du tout correct (48 %, $N = 136$, $p < .01$).

Les individus qui ont une perception négative de leur logement pensent être dans une situation de pauvreté ($p < .01$).

En ce qui concerne l'équipement personnel des jeunes (ordinateur, connexion Internet, téléphone fixe et voiture), les personnes qui pensent être en situation de pauvreté sont celles qui n'en disposent pas ($p < .05$). Selon des données de l'INSEE¹¹, concernant les principales difficultés des jeunes de 18 à 29 ans ne vivant pas chez leur parents, 29 % trouvent leur logement trop petit et ont du mal à pouvoir le chauffer, tandis que 17 % ont des retards de paiement.

¹¹ INSEE, « Principales difficultés des 18-29 ans ne vivant pas chez leurs parents », SRCV-SILC, 2005 [En ligne] http://www.inegalites.fr/spip.php?article994&id_mot=95 (2009).

Par ailleurs, une enquête sur le logement, effectuée par l'INSEE¹², a permis de mettre en évidence que 28 % des individus de moins de 30 ans estiment leur logement inconfortable (ce chiffre est décroissant du plus jeune au plus âgé), tout comme 29 % des personnes sans activité professionnelle. Comme nous le verrons par ailleurs, au sein de notre enquête, ceux qui se sentent dans une situation de pauvreté sont ceux qui n'ont pas d'emploi. Ainsi, nous remarquons que les personnes ayant un emploi précaire (CDD, intérim...) sont également celles qui pensent avoir un logement inconfortable.

- *les données relatives aux problèmes de déplacement :*

S'agissant de la mobilité, il y a une cohérence entre le fait de ne pas avoir le permis de conduire (77 %, $N = 133$, $p < .01$) et de déclarer avoir des problèmes de déplacement, et de ne pas avoir d'emploi (43 %, $N = 134$, $p < .01$).

De même, ceux qui ne peuvent pas se déplacer sont ceux qui ont le plus de chance d'avoir leur père dans une situation défavorisée ou sans emploi (45 %, $N = 133$, $p < .01$), ainsi que ceux qui ont le sentiment d'être dans une situation de pauvreté (49 %, $N = 127$, $p < .01$).

Par ailleurs, l'importance de l'entourage familial et amical a une influence sur la mobilité ($p < .05$). D'après un texte extrait du document produit par le site du développement durable du Languedoc- Roussillon, *Les Enjeux*¹³, les populations peu mobiles, avec les personnes handicapées et les personnes âgées, correspondent aussi aux individus « *qui vivent des situations de précarité et de désocialisation* ». Concernant la population étudiée, 58 % des jeunes ne possèdent pas le permis de conduire, et d'après l'enquête sur les enjeux sociaux, le taux de conducteur parmi les adultes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu moyen est de 53 %. Il en va de même pour le fait de posséder un véhicule (58 % parmi nos enquêtés, contre 55 % sur la moyenne nationale des personnes se situant en-dessous du seuil de pauvreté). Ainsi, nous pouvons dire que ceux qui sont dans une situation précaire éprouvent des difficultés de déplacement. Cela porte atteinte à leur socialisation car une mobilité partielle ou inexistante peut créer un frein dans leur démarche de recherche d'un emploi.

¹² INSEE, « Les logements inconfortables (de qualité médiocre ou surpeuplés) » Enquête Logement, France Métropolitaine, 2006 [En ligne] http://www.inegalites.fr/spip.php?article952&id_mot=95 (2008).

¹³ DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Languedoc-Roussillon, « Les enjeux sociaux : droit au transport pour tous », [En ligne] http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/F63-enjeux_sociaux_cle582661.pdf (janvier 2007).

- *les données relatives aux dépenses et pratiques culturelles :*

Les jeunes lycéens entre 15 et 18 ans consacrent leur argent en priorité aux sorties (51 %, $N = 169$, $p < .01$), à l'achat de vêtements (64 %, $N = 169$, $p < .01$) et aux nouvelles technologies (28 %, $N = 169$, $p < .01$). Cette même tranche d'âge regarde la télévision toutes les semaines, écoute de la musique tous les jours et va au cinéma plusieurs fois par mois ($p < .01$).

Les individus ayant entre 21 et 25 ans dépensent leur argent dans les charges (25 %, $N = 202$, $p < .01$), pour leur logement (66 %, $N = 202$, $p < .01$) et dans l'alimentation (80 %, $N = 202$, $p < .01$). Ils prennent connaissance des actualités tous les jours et écoutent de la musique toutes les semaines ($p < .01$).

Selon les croisements par domaine d'activité, les salariés utilisent leur argent pour les charges (40 %, $N = 260$, $p < .01$), ceux qui n'ont pas d'emploi dans la santé (40 %, $N = 71$, $p < .01$), et les étudiants, quant à eux, donnent la priorité au logement et l'alimentation ($p < .01$). Nous voyons à travers ces chiffres que les besoins primaires ne sont pas les mêmes selon le type de population étudié. Les salariés, les jeunes sans emploi et les étudiants sont ceux qui se trouvent dans les situations les plus précaires, et sont également ceux qui utilisent leurs revenus dans les besoins les plus importants (alimentation, santé, logement et charges). Tandis que les lycéens ont des priorités plus superficielles (sorties, nouvelles technologies, etc.) car les besoins principaux sont déjà satisfaits au domicile familial, par leurs parents, et ne sont donc pas à leur charge.

- *les données relatives à la vie sociale :*

Concernant le rapport à l'entourage, les 15-18 ans se sentent en majorité bien entourés par leur famille (74 %, $N = 175$, $p < .01$), contrairement aux 21-25 ans (7 %, $N = 195$, $p < .05$). Le fait que les lycéens vivent, pour la plupart, au domicile familial explique qu'ils ont un attachement affectif prédominant avec la sphère familiale.

Par là même, les lycéens déclarent avoir un bon entourage amical (77 %, $N = 137$, $p < .01$), à l'inverse des jeunes sans emploi (17 % ; $N = 140$, $p < .01$). Cependant, cette dernière catégorie déclare se sentir entourée par des travailleurs sociaux à hauteur de 48 % ($N = 132$, $p < .01$), il en va de même pour les salariés (47 %, $N = 90$, $p < .01$). Toujours en rapport aux travailleurs sociaux, les étudiants et les lycéens ne se sentent pas concernés ($p < .01$).

Pour ce thème, nous constatons une disparité de genre, en effet, la majorité des hommes enquêtés n'ont pas de soutiens familiaux (11 %, $N = 230$, $p < .05$). Quant aux femmes, elles estiment être entourées par des amis à 71 % ($N = 290$, $p < .01$).

Les personnes se considérant en situation de pauvreté sont celles qui ressentent ne pas avoir d'entourage familial et amical ($p < .01$).

Les personnes sans activité professionnelle sont le plus en relation avec des organismes de recherche d'emploi, ce qui explique qu'elles éprouvent le sentiment d'être entourées par des travailleurs sociaux. Mais ce sont aussi celles qui se sentent le plus dans une situation de pauvreté (69 %, $N = 116$, $p < .01$; cf. *Vécus et ressentis de leur situation*, page 23), et qui perçoivent avoir le moins de soutien familial et/ou amical. Nous constatons alors que la rupture sociale peut se produire à différents niveaux : professionnel, familial et amical. Cela nous montre un processus particulier et caractéristique des individus se trouvant dans une situation précaire. Ils n'ont peu ou pas de supports affectifs, ce qui peut accentuer les effets de la désocialisation.

✓ Relations avec les organismes

Parmi notre échantillon, les jeunes de 21 à 25 ans ont une appréciation plutôt négative des prestations provenant des organismes sociaux, concernant l'écoute apportée, la pertinence des actions et la durée des démarches ($p < .05$).

Lorsque la majorité des dépenses est assurée par le travail, les jeunes sont le plus souvent en relation avec les institutions de recherche d'emploi (47 %, $N = 132$, $p < .01$). Alors que ceux dont les dépenses sont assurées par des aides ou des allocations sont plutôt en lien avec des prestations monétaires (58 %, $N = 262$, $p < .01$). Ceci peut être expliqué par le fait que les salariés et les individus sans emploi sont en lien avec les organismes de recherche d'emploi ($p < .01$), et les étudiants avec des organismes de prestations monétaires ($p < .01$).

Les organismes sociaux produisent et font perdurer « la relation d'assistance », décrite par G. Simmel¹⁴, et caractérisent l'individu comme étant « pauvre ». D'après nos statistiques,

¹⁴ SIMMEL Georg, *Les pauvres*, PUF, Paris, 1998.

ceux qui ont un revenu salarial fréquentent des organismes de recherche d'emploi, ce qui nous laisse penser que leur situation d'emploi est précaire (intérim, CDD, stage, par exemple) et qu'il est nécessaire pour eux de rester en contact avec ce type d'organisme afin d'envisager un avenir professionnel meilleur. À l'inverse, les jeunes qui subviennent à leurs besoins à l'aide d'allocations sociales entretiennent des liens avec les prestations monétaires. Nous pouvons supposer qu'ils sont inscrits dans un processus d'affiliation avec l'institution, et que l'aide perçue devient la plus pratique et la plus accessible des solutions, pour les individus en situation de précarité.

✓ Vécu et ressentis de leur situation

S'agissant de la vision de l'avenir, les lycéens en ont un rapport positif (40 %, $N = 136$, $p < .01$). Cela peut être expliqué par le fait qu'ils vivent encore dans leur famille et sont encore scolarisés, ils n'ont donc pas la même approche de leur avenir que des personnes déjà engagées dans une vie familiale ou professionnelle. Les lycéens ne semblent pas avoir de problème sur le plan matériel, alors que les jeunes entrés sur le marché du travail n'occupent pas une position favorable. De plus, ceux qui n'ont pas le sentiment d'être dans une situation de pauvreté sont les lycéens (30 %, $N = 382$, $p < .01$) et les étudiants (38 %, $N = 382$, $p < .01$). À l'inverse, les salariés (27 %, $N = 129$, $p < .01$) et les sans emploi (44 %, $N = 129$, $p < .01$) sont ceux qui se considèrent le plus comme étant dans une situation de pauvreté.

Nous retrouvons la thèse exposée dans un article du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie¹⁵. Ce travail indique qu'une personne ayant une activité professionnelle se construit une identité « *qui va déterminer l'acuité de la perception des conditions de vie, et du ressenti de la pauvreté* ». De ce fait, les jeunes salariés ont beaucoup d'attente et d'ambition sur leur avenir professionnel et sur leur niveau de vie, même si lorsque « *ces attentes sont déçues, les difficultés du quotidien sont encore plus mal vécues* » que chez une personne sans emploi. Ainsi, un individu qui ne trouve pas de stabilité

¹⁵ CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie), SIMON Marie-Odile, OLM Christine et ALBEROLA Elodie, « Avoir un emploi rend la pauvreté plus difficile à vivre », *Consommation et modes de vie* n°202, [En ligne] <http://www.credoc.fr/pdf/4p/202.pdf> (avril 2007).

professionnelle car il a un emploi dit précaire (CDD ou intérim) a tendance à se sentir en situation de pauvreté car il serait plus enclin à compenser ses difficultés en mettant ses finances en danger (souscription de crédits, accumulation de dettes) et à restreindre ses consommations.

Concernant les tranches d'âges, ce sont les 15-18 ans (40 %, $N = 383$, $p < .01$) qui ne se sentent pas pauvres contre 59 % des 21 à 25 ans qui pensent l'inverse ($N = 130$, $p < .01$).

Lorsque les jeunes ont un père ou une mère en situation défavorisée ou sans emploi, alors ils ont plus de chance de se sentir dans une situation de pauvreté ($p < .05$).

Au sujet, du sentiment de pauvreté, les individus qui perçoivent des prestations monétaires ont répondu négativement (65 %, $N = 311$, $p < .01$), alors que ceux qui sont en recherche d'emploi ont plus de chance de déclarer se sentir dans une situation de pauvreté (69 %, $N = 116$, $p < .01$). Ceci peut être relié avec ce qui a été vu précédemment, à savoir que les étudiants et lycéens perçoivent des prestations monétaires.

Les enquêtés qui se sentent en situation précaire sont ceux qui déclarent plutôt compter sur eux-mêmes lors d'un imprévu financier (60 %, $N = 129$, $p < .05$), alors que les autres font plutôt appel à leurs proches (48 %, $N = 363$, $p < .01$).

Nous pouvons également ajouter que les individus qui déclarent leur situation précaire ont choisi des expressions qui caractérisent leur rapport à eux-mêmes de façon négative (55 %, $N = 128$, $p < .01$). Au contraire, les jeunes ne se sentant pas pauvres ont coché des expressions symbolisant leur rapport positif aux autres (81 %, $N = 373$, $p < .01$).

c. Ce que les données nous dévoilent...

✓ Diversité des âges

La majorité de nos jeunes qui ont entre 15 et 18 ans sont des lycéens ou des collégiens. D'après nos données, nous nous rendons compte que cette tranche de la population étudiée ne semble pas concernée lorsqu'il s'agit de la pauvreté. En effet, ils vivent pour la majorité

avec leur famille, ce qui explique qu'ils ont une vision positive sur l'ensemble de nos variables. Peut-être sont-ils loin des préoccupations de la vie quotidienne ? Afin de répondre à cette question, nous supposons qu'ils n'ont pas encore construit une vie familiale et qu'ils ne sont pas inscrits dans un contexte professionnel, c'est pourquoi les difficultés de leur famille (s'il y en a) paraissent inexistantes pour eux. Disons que les jeunes de notre échantillon qui ont entre 15 et 18 ans et qui sont catégorisés, par les institutions, comme un public en situation de pauvreté, ne semblent pas être différents des autres jeunes du même âge. Nous présumons que les familles sont peut-être dans une situation de pauvreté, puisqu'elles sont éligibles aux bourses, mais elles font en sorte que leurs enfants ne se sentent pas différents des autres ; néanmoins pour vérifier cela, il faudrait interroger les parents de ces jeunes.

Concernant les jeunes de 19 à 20 ans, cette catégorie a peu de spécificité, ses caractéristiques sont en effet composées de celles des deux autres classes d'âge. Cependant, pour celles qui peuvent être exploitées, nous remarquons que cette population concerne principalement des étudiants. La majorité d'entre eux vivent seuls et ont un budget mensuel compris entre 100 et 400 euros, soit en dessous du seuil de pauvreté.

Nos données nous permettent de montrer que la classe d'âge des 21-25 ans est celle qui peut nous permettre d'expliquer pour beaucoup une situation de pauvreté. Cette population a majoritairement une appréciation négative de ses conditions de vie en général. Il s'agit principalement d'hommes qui vivent pour la plupart seuls. Ce sont surtout des personnes salariées en emploi précaire (CDD, CAE, intérim...) et des personnes sans emploi. De part leur situation professionnelle, ils se trouvent être en relation avec des organismes de recherche d'emploi. Nous supposons alors qu'il s'agit de rendez-vous mensuels avec des conseillers dans le but de faire le point, de préparer des éventuels entretiens, ou de réaliser des lettres de motivation et des *curriculum vitae*. A partir de nos résultats, nous nous rendons également compte que la plupart de ces individus ont un père en situation précaire ou sans emploi, ce qui peut nous éclairer sur la notion d'engrenage que nous avons fait ressortir lors de nos entretiens de pré-enquête auprès des acteurs sociaux. Néanmoins, comme vu précédemment, ils ont un ressenti négatif tant au niveau de leur logement, de leur alimentation, que de leur entourage familiale et affectif.

✓ Diversité des territoires

Nous ne remarquons pas de différence de genre pour les données relatives aux territoires.

Les données recueillies sur l'Agglomération du Grand Poitiers nous dévoilent une population touchée par la pauvreté. Nous remarquons que les jeunes concernés ont plus de chance d'avoir leurs dépenses assurées par des aides ou des allocations, et d'utiliser la majorité de leurs revenus dans les besoins primaires de la vie quotidienne (logement et alimentation). Cette population déclare ne pas avoir de problèmes de déplacement, cependant la majorité d'entre eux n'ont pas le permis de conduire et ils l'expliquent principalement par des raisons financières. Nous pouvons en déduire qu'ils ne ressentent pas de difficulté dans leur mobilité grâce au réseau de transports en commun de l'Agglomération du Grand Poitiers. Cependant lorsqu'il s'agit du logement, de l'équipement (télévision, téléphone fixe) et de l'alimentation, ce sont eux qui ont le plus une perception négative, ce qui rejoint la perception des étudiants ainsi que celle des 21-25 ans. De plus, les individus qui vivent dans l'Agglomération du Grand Poitiers se sentent dépourvus de relations familiales mais pas de relations amicales. Leur revenu mensuel se trouve entre 400 et 700 euros, ces personnes vivent effectivement en dessous du seuil de pauvreté.

Concernant les jeunes de la Charente-Limousine, nous remarquons que la priorité de leurs dépenses (vêtements et nouvelles technologies) n'est pas la même que celle de la population du Grand Poitiers. Ils disposent d'un équipement matériel plus convenable, même si la majorité d'entre eux a un budget mensuel compris entre 0 et 99 euros, pour ceux qui ont répondu. Ils estiment, par ailleurs, que leur logement et leur alimentation sont très satisfaisants. La majorité de cette population est salariée ou sans emploi et vit en famille, ce qui explique que la majorité de leurs dépenses sont assurées par leur famille ou leur conjoint. Nous supposons qu'il y a plus de solidarité familiale dans les milieux ruraux et qu'ils produisent pour beaucoup leurs propres denrées alimentaires, ce qui peut expliquer leur sentiment de bien manger. Néanmoins, ils sont pour la plupart en relation avec des organismes de recherche d'emploi et ont d'ailleurs une vision positive des structures sociales, contrairement aux jeunes du Grand Poitiers qui en ont plutôt une vision négative. En effet, en Charente-Limousine, les enquêtés déclarent que les organismes sont à l'écoute,

que les actions répondent à leurs besoins et que la durée des démarches est satisfaisante. Nous pensons qu'en milieu rural, les jeunes sont moins nombreux qu'en milieu urbain, de ce fait les institutions à caractère social ont moins d'effectif et ont peut-être plus de temps et d'attention à consacrer à ces individus.

✓ Diversité des statuts

Lorsque nous nous intéressons au thème de la pauvreté, les jeunes sans emploi sont les plus concernés. Ils ressentent ne pas être entourés par de la famille ou des amis, et à l'inverse ils se sentent soutenus par des travailleurs sociaux. Les données recueillies nous montrent que les jeunes n'ayant pas d'activité professionnelle sont ceux qui ont des enfants, la fragilité du support social peut expliquer la volonté pour ces personnes de construire leur propre support en formant une famille. La majorité d'entre eux n'a pas le permis de conduire pour des raisons financières, ce qui entraîne d'une part des problèmes de déplacement, mais d'autre part cela peut aussi limiter les contacts, et de ce fait créer un frein dans la sociabilité. Les résultats traduisent aussi un manque d'équipement personnel (ordinateur, connexion Internet). La tranche d'âge fortement touchée par cette précarité nous renvoie à ce que nous avons vu précédemment, car il s'agit des 21-25 ans. Là encore, nous remarquons que la majorité d'entre eux a un père et/ou une mère en situation précaire ou sans emploi. Cela va de pair avec le fait qu'ils ont la majorité de leurs dépenses assurées par des aides ou des allocations, et qu'ils sont en lien avec des organismes de recherche d'emploi. Ces personnes sont en majorité diplômées ou sont en cours de diplôme en CAP, BEP, ou Bac professionnel. Ces affirmations confirment le fait qu'ils se sentent pour la plupart dans une situation de pauvreté.

Concernant les salariés, la majorité de leurs dépenses sont assurées par leur travail, de plus ils utilisent en priorité leur argent pour les charges. Généralement, ces jeunes ont entre 21 et 25 ans, ils disposent d'un revenu mensuel compris entre 700 et 1900 euros. Contrairement aux sans emploi, ils ont plus de dépenses à leur charge, et leur statut professionnel précaire favorise leur instabilité sociale. Cette population vit en majorité en couple et déclare recevoir des aides de la part de leur famille malgré son statut de salarié, ce

qui traduit le fait que ces personnes éprouvent des difficultés à subvenir à leurs besoins. Cela explique que la plupart d'entre eux se sentent dans une situation de pauvreté.

Les étudiants (entre 19 et 20 ans) vivent majoritairement seuls et reçoivent principalement des aides de la part d'organismes de prestations monétaires, cependant ils dépensent une grande partie de leur argent dans le logement et l'alimentation. Ils ont entre 100 et 700 euros par mois, néanmoins ils ne se considèrent pas être dans une situation de pauvreté. Ce constat peut s'expliquer par le fait qu'ils estiment être dans une période transitoire, la période universitaire étant souvent vécue comme une étape qui évoluera positivement par la suite. Pour autant leur vision de l'avenir, de leur logement et de leur alimentation est peu ou pas satisfaisante. Nous supposons qu'ils pensent que leur niveau d'étude peut leur apporter un niveau de vie plus élevé. Leur vision de l'avenir est peut-être négative car malgré le fait qu'ils obtiennent un diplôme universitaire, cela ne les favoriserait pas plus que d'autres sur le marché de l'emploi, dans la mesure où la conjoncture professionnelle actuelle n'est pas idéale pour l'ensemble de la population.

✓ Diversité des genres

Les femmes sont celles qui sont les plus satisfaites de leur situation, cela peut être expliqué par le fait qu'elles sont reconnues par divers travaux sociologiques comme moins revendicatives que les hommes. D'autre part, les femmes sont moins célibataires que les hommes, et sortent plus tard du système scolaire, ce qui peut expliquer qu'elles aient objectivement une meilleure situation. Nous pouvons également traduire cet optimisme par leur jeune âge, comme nous l'avons évoqué antérieurement, mais aussi par le fait que leurs dépenses soient majoritairement assurées par leur famille ou leur conjoint, en effet, elles ont plus de chance d'être en couple. Les données recueillies nous indiquent qu'elles n'ont pas de fragilité ou de manque dans leur support social. Elles ne se sentent pas en situation de pauvreté et ont une vision positive de leur avenir. Ce sont les femmes qui se qualifient le plus, dans le choix des expressions, comme se sentant entourées, vivant une vie normale et n'ayant pas confiance en elles. Peut-être que la dernière qualification peut aussi être expliquée par leur âge, qui correspond à une période souvent difficile dans l'appréciation de

soi et dans le comportement des autres, mais également par des travaux qui nous montrent que les femmes ont en général moins confiance en elle que les hommes.

Dans notre échantillon, la majorité des hommes est célibataire et a plus de probabilité d'être sans emploi. Cependant il doit s'agir, pour la plupart, de chômeurs indemnisés car ils disposent entre 700 et 1900 euros par mois et disent que la majorité de leurs dépenses sont assurées par le travail. En effet, nous supposons que le fait d'avoir des indemnités de chômage est considéré comme une source de revenu déterminée par l'expérience professionnelle. Cette idée est apparue lors du pré-test du questionnaire, effectué avec une personne indemnisée, qui nous avait donné cette explication. Nous relevons également que l'appréciation de leur logement, de leur alimentation et de leur vision de l'avenir est négative, tout comme les constats faits pour cette tranche d'âge. Lorsqu'ils cochent des expressions pour se qualifier, ils ont plus souvent utilisés les items suivants : « je ne me sens pas reconnu », « j'ai confiance en moi » et « je suis dans une période transitoire ». Ils déclarent, pour beaucoup, être dans une situation de pauvreté et ne pas se sentir entourés ni par de la famille, ni par des amis.

Quant à la mobilité, aux problèmes de déplacement et au territoire, il n'y a pas de différence significative selon le genre.

DEUXIEME PARTIE : ASPECTS INTENSIFS

I. Méthode de l'entretien et de l'observation

a. *L'entretien semi-directif*

✓ Le guide d'entretien

Nous avons choisi d'utiliser l'entretien semi-directif pour cette étude. Afin de saisir la manière dont les facteurs mis en jeu interviennent dans la situation de pauvreté, les entretiens ont été effectués sur le modèle de récit de vie, en évoquant les thèmes abordés dans le questionnaire et leur articulation. En effet, nous avons souhaité explorer les différents thèmes du questionnaire afin de définir comment ceux-ci s'imbriquent dans la construction de cette notion de pauvreté pour les jeunes, aussi bien au niveau objectif que subjectif. Le guide d'entretien est donc composé de thèmes relatifs : à la famille et à la situation sociale et économique ; à la scolarité ; aux relations sociales et extra-scolaires ; aux ressentis divers ; aux pratiques culturelles et de loisirs ; à la notion d'avenir... Nous abordons ces différents thèmes avec eux, de l'enfance - s'ils en ont souvenir - jusqu'à l'adolescence ou l'âge adulte selon l'âge des enquêtés.¹⁶

✓ Population et échantillon

Il faut savoir que l'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est de taille plus réduite que celui d'une enquête par questionnaire, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence. Une seule information donnée par l'entretien peut avoir un poids équivalent à une information répétée de nombreuses fois dans des questionnaires.

¹⁶ Cf. guide d'entretien en annexe n°5

Notre objectif au départ a été de réaliser 24 entretiens au total, dont 16 sur Poitiers et 8 sur Confolens en ayant autant de femmes que d'hommes. La répartition s'est faite proportionnellement selon la population de ces deux territoires. Pour tester l'hypothèse selon laquelle la pauvreté serait liée à une perte successive de supports, il nous a semblé pertinent de choisir nos enquêtés en fonction des ressources dont ils paraissaient disposer. Afin d'illustrer la diversité de réalités que peuvent recouvrir des situations financières difficiles, les personnes interrogées ont pour les trois quarts d'entre elles peu de supports, et pour un quart des supports présents pouvant leur servir d'étayage.

✓ Les modes d'accès aux interviewés

L'accès aux interviewés s'est fait en partie grâce aux questionnaires préalablement distribués, mais aussi grâce à nos terrains d'observation. Effectivement, le questionnaire comportait une question dans laquelle le participant avait le choix de laisser ses coordonnées (numéro de téléphone et/ou adresse e-mail) pour la poursuite de l'enquête, s'il était intéressé. Nous avons donc pu recueillir des contacts et réaliser la construction de notre échantillon pour l'entretien sur la base de ces contacts. Certains entretiens se sont également réalisés avec des jeunes issus de structures de nos terrains d'observations, qu'il nous semblait intéressant de rencontrer pour un entretien et qui entraient dans le cadre de l'enquête.

Nous avons finalement réalisé 18 entretiens, dont 13 sur l'Agglomération du Grand Poitiers et 5 en Charente-Limousine. Notre population compte 9 femmes, dont 1 en Charente-Limousine et 8 à Poitiers, et 9 hommes, dont 4 en Charente-Limousine, et 5 sur Poitiers.

✓ Les paramètres de la situation d'entretien

Pour neutraliser l'effet que peut provoquer le cadre institutionnel dans lequel ces jeunes sont insérés (effet de la désirabilité sociale : se faire bien voir de l'institution en étant amical, sociable... influence du cadre institutionnel, ce qui peut brouiller le cadre contractuel de la communication) nous avons donc essayé de nous entretenir avec eux dans des lieux

qu'ils avaient choisi et où ils se sentaient à l'aise, comme dans un café, chez eux ou encore à la faculté. Cela a permis de laisser libre cours à la parole et d'insérer un climat de confiance. Ces jeunes étaient donc interviewés dans des conditions susceptibles de maximiser la verbalisation. Cependant, nous avons eu quelques personnes qui parlaient en cours d'entretien, on peut supposer ici que l'entretien n'était pas pris au sérieux; et pour d'autres qui vivaient des situations très difficiles, le fait d'en parler ne s'est pas avéré facile... Il nous semble que notre jeune âge, en créant un rapport de proximité avec les enquêtés, nous a permis d'installer un environnement de confiance et de faciliter la production du discours.

b. L'observation participante

Comme nous l'avons vu dans notre introduction, nous cherchons ici à observer les interactions entre les organismes et les jeunes.

Nous avons choisi de nous diviser en quatre groupes de deux, et d'aller observer sur des terrains où nous pensions pouvoir trouver des jeunes en difficulté. Ce critère a guidé notre choix de quatre terrains :

- Un foyer de vie pour hommes
- Une association caritative
- Un centre socio-culturel
- Un atelier de recherche d'emploi

Pour certains, ces terrains nous ont permis de prendre contact avec des jeunes et de mener avec eux des entretiens.

- Foyer de vie pour hommes

Cette observation a été réalisée en grande partie en soirées, les étudiantes concernées prenant les repas avec les résidents et les professionnels en exercice au foyer. Des entretiens ont également pu être menés avec trois des résidents.

- **Associations caritatives**

Ce terrain était en fait composé de deux associations caritatives. Les étudiantes ont ici essentiellement participé en tant que bénévoles à la distribution alimentaire, et n'ont pu que très peu entrer en contact avec les jeunes. Tout d'abord ceux-ci, contrairement à ce qu'on pourrait penser, sont très peu nombreux à venir solliciter les associations caritatives. Pour le peu de jeunes qui viennent dans ces associations, ils sont très fuyants et n'approchent que de loin l'association en elle-même. Ils ne restent pas discuter avec les bénévoles, ils ne font que passer très rapidement. Ce terrain a permis en revanche de faire un entretien avec un jeune lui-même bénévole au sein de cette association.

- **Centre socio-culturel**

Ce terrain a permis d'observer des jeunes de 15 à 18 ans hors du contexte scolaire, tranche d'âge qui n'était pas représentée dans les autres terrains d'observation. Nous pouvions y observer les interactions qui s'opéraient entre les jeunes mais aussi les rapports de domination entre eux et avec l'encadrant. Toutefois, nous n'avons pas eu beaucoup d'interactions avec ces jeunes, ce qui explique que ce terrain n'a pas donné assez de matière pour être traité ici.

- **Atelier de recherche d'emploi**

Les étudiantes concernées ont pu entrer en contact avec des jeunes à la recherche d'un emploi, ou en reconversion professionnelle, dans un cadre en grande partie voué à la valorisation de soi et de son parcours. Ce terrain a également ouvert les portes à des entretiens.

II. La pauvreté : une hétérogénéité de profils...

Les jeunes rencontrés en entretien ont un point commun, ils sont tous dans une situation économique précaire, ou au moins difficile. Si on prend en compte le seul critère économique, ces jeunes apparaissent comme constituant une catégorie homogène. Mais, comme nous l'avons vu précédemment, le seul critère économique ne nous paraît pas

suffisant pour comprendre la pauvreté, et il faut selon nous prendre en compte d'autres critères, notamment les supports dont les individus disposent. Comme nous l'avons vu précédemment, les supports constituent les ressources dont disposent les individus¹⁷, et ils doivent selon nous être pris en compte dans l'analyse du vécu des situations de pauvreté. A partir de cette problématique de départ, nous nous sommes rendu compte de la diversité des situations et nous avons fait émerger différents profils, que nous allons ici exposer.

Il apparaît que les profils que nous avons définis à partir de nos entretiens sont proches de la typologie de Robert Castel concernant les zones de l'espace social. Selon lui, il existe en effet trois positions que peuvent occuper les individus dans la société, à savoir : l'intégration, la vulnérabilité et la désaffiliation¹⁸. La première zone, celle de l'intégration, correspond à des individus qui ont un emploi stable et sûr, ainsi que des supports relationnels solides. La zone de vulnérabilité, quant à elle, concerne des individus qui connaissent une certaine précarité au travail et qui ont des liens relationnels fragiles. Quant à la désaffiliation, elle combine absence de travail et de relations sociales. Nous remarquons ici que nous n'avons pas rencontré d'individus en situation d'intégration, en effet aucun des jeunes ne disposent d'un travail stable. Nous avons toutefois un profil correspondant à celui de la vulnérabilité telle qu'elle est définie par Robert Castel, à savoir le profil de la vulnérabilité économique et sociale, qui correspond à la précarité du travail et à des liens relationnels fragiles. C'est entre ces deux zones, celle de l'intégration et celle de la vulnérabilité, que nous avons ajouté un élément : la vulnérabilité économique. En effet, nous allons voir que la vulnérabilité économique ne correspond pas forcément à la fragilité des liens relationnels, puisque les individus correspondant à ce profil ont des difficultés financières, mais disposent d'autres supports leur permettant de gérer au mieux cette situation.

¹⁷ CASTEL Robert et HAROCHE Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi : entretien sur la construction de l'individu moderne*, Fayard, Paris, 2001

¹⁸ CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » in DONZELOT Jacques (ss la dir. de) *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Esprit, Paris, 1991, pp.137-168

a. Vulnérabilité économique

Nous avons remarqué que plusieurs jeunes ont une situation économique difficile mais non problématique car ils ont des supports leur permettant de gérer la situation dans laquelle ils sont. Nous allons ici présenter le cas de jeunes aux statuts divers rencontrés en entretien.

Nous avons rencontré Adeline (22 ans), Alexis (20 ans), Yannick (23 ans), Carl (23 ans), Justin (25 ans), Richard (20 ans), Benjamin (21 ans), Mélanie (20 ans) et Laetitia (18 ans) qui correspondent à ce profil de vulnérabilité économique. Adeline, Mélanie et Alexis sont étudiants boursiers ; Yannick, Carl et Justin sont sans emploi et ont été rencontrés dans des associations d'aide sociale, à Confolens pour Yannick et Justin, et à Poitiers pour Carl. Laetitia est lycéenne boursière à Poitiers. Richard et Benjamin sont intérimaires en Charente-Limousine, le premier a été rencontré dans une association, le second à la mission locale. Tous les huit ont en effet des difficultés économiques liées à leur statut.

Adeline, par exemple, nous dit : « *c'est la galère quoi, les bourses c'est l'équivalent de 3000 et quelques à l'année quoi donc même pas 300 euros par mois, loyer, EDF, ben maintenant aussi portable, essence, bouffe...* ». Quant à Alexis, étudiant boursier à échelon 0 depuis un an : « *je fais des économies pour un peu tout, j'ai pas d'ordinateur et j'essaie de limiter... j'ai pas de ligne, des trucs comme ça, j'ai juste un téléphone portable* ». Comme nous l'avons vu dans la partie statistique, 40% des étudiants de la population enquêtée ont entre 100 et 400 euros par mois. Yannick est lui sans emploi actuellement, il est revenu vivre chez ses parents depuis qu'il est au chômage car il ne pouvait plus payer son appartement.

Mais malgré ces difficultés économiques, ces personnes ont des supports, notamment un support familial. Nous considérons ce support comme primordial chez les jeunes, la jeunesse étant une période d'instabilité durant laquelle il semblerait que la famille tienne une place importante. Certains enquêtés sont aidés financièrement par leurs parents. C'est le cas notamment d'Alexis qui nous dit : « *à part les cours que je donne, c'est mes parents qui paient mon loyer* ». Quant à Richard, il nous raconte « *c'est ma mère qui a avancé l'argent pour mon permis, et je lui ai remboursé après.* ». Justin déclare : « *là je touche 400 euros du RSA mais c'est tout [...]* », et son père lui a fait une avance sur héritage pour l'aider à rénover

sa maison. Mélanie nous parle de la forte solidarité qu'il y a au sein de sa famille nucléaire, dont les membres peuvent compter les uns sur les autres. Elle nous donne spontanément l'exemple de sa sœur qui a été aidée par ses parents suite à des problèmes financiers. Mais le support familial n'est pas seulement financier, il peut aussi concerner un soutien au quotidien, par exemple dans la réalisation de dossiers administratifs pour Pôle Emploi comme c'est le cas de Richard : « *ma mère s'occupe de mes papiers* ». De même pour Benjamin, qui nous dit « *j'ai fait le choix de vivre chez mes parents pour des raisons financières* », ainsi que pour Yannick, qui est dans cette même situation. Nous avons vu avec notre étude statistique que 77% des jeunes salariés habitant en Charente-Limousine ont plus de chance de vivre avec leur famille que d'autres. Concernant Carl, qui veut faire un BTS dans le domaine social, il nous dit : « *je compte profiter du réseau professionnel de mes parents pour trouver un patron pour un BTS en alternance* ». D'autre part, la famille constitue un support affectif pour plusieurs jeunes, comme c'est le cas pour Adeline « *Je vois pas souvent mes parents. Mon père je vais le voir en Guadeloupe cet été, et ma mère ben, ça fait loin quoi, ça fait 1000 kilomètres aller-retour, donc ça coûte cher [...]. Merci Internet ! Enfin surtout avec mon père en Guadeloupe, la webcam ça aide* ». C'est le cas également pour Laetitia, qui nous dit : « *Ma mère c'est tout pour moi, elle a tout fait pour moi, c'est quelqu'un de super courageux tu vois* ». En ce qui concerne ce support familial, notre analyse quantitative nous montre que 74% des jeunes de 15 à 18 ans, qui sont des lycéens comme Laetitia, se sentent en majorité bien entourés par leurs parents.

D'autre part, pour les personnes de cette catégorie, le support amical a une place importante. Pour Benjamin, le réseau amical est source d'entraide. Ses amis et lui ont des compétences manuelles (mécanique, maçonnerie, carrelage...), et c'est sur ce champ là qu'ils s'entraident beaucoup : « *on demande pas d'argent quand on fait un truc, on s'entraide, car si l'un d'entre nous a besoin après on viendra l'aider* ». Yannick, quant à lui, nous raconte qu'après sa rupture avec son amie, « *beaucoup d'amis m'ont soutenu, ils m'ont conseillé de me changer les idées, et après on a monté un groupe de rock* ». Dans cette même optique, après la décision de son père d'aller en maison de retraite (sa mère étant décédée), Justin s'est lui aussi créé un groupe de musique avec ses amis. Actuellement, il est entouré d'amis qui travaillent quasiment tous. Le fait de savoir que ses amis travaillent le pousse en quelque sorte dans ses démarches de recherche d'emploi. Il dit : « *je cherche une*

situation stable et saine parce qu'au bout de quelques mois, enfin voilà, à rester tout seul ici, en plus mes potes travaillent [...] au bout d'un moment on pète les plombs quoi avec ses deux chats, voilà on a beau faire de la musique, de la peinture, de la photo, plein de choses, mais bon on a besoin de voir autre chose aussi. » Quand elle était à la rue, Adeline dit avoir été aidée par ses amies qui « *sont toujours là aujourd'hui et ça c'est très bien.* ». D'autre part, elle nous dit s'être construit « *un p'tit réseau sympa, une bande de potes, on se fait des p'tites bouffes entre amis, ça coute pas cher et c'est bien aussi.* ». Tous les jeunes de ce profil nous ont dit avoir de façon générale des amis et des copains avec qui ils font diverses activités. Ce support amical se réfère à un soutien affectif, certains nous disent avoir un ou une petite amie qui lui apporte du bien-être au quotidien. Pour d'autres, il s'agit d'amis qui apportent du soutien lors de situations difficiles, comme nous l'avons vu avec Yannick plus haut. D'autre part, la sphère amicale est pour beaucoup source de sociabilité. Elle peut aussi quelquefois être un support matériel, comme c'est le cas pour Benjamin.

Nous allons à présent nous intéresser au support scolaire. Pour les étudiants, il s'agit d'un point important puisqu'il explique en partie leur précarité économique. Cette précarité est bien acceptée car les étudiants se projettent professionnellement. Mélanie veut avoir un métier qui lui plaît, c'est pour ça qu'elle fait des études. Alexis, quant à lui, nous dit : « *l'année prochaine je vais aller à Limoges en Sciences de l'Education pour ma troisième année, j'aimerais devenir professeur des écoles* ». Pour sa part, Adeline est en école d'infirmière et veut être infirmière anesthésiste. Elle nous dit que « *normalement ça devrait le faire pour le travail, si je suis diplômée en 2011 j'aimerais bosser au CHU de Poitiers. En ce moment je suis aide-soignante le week-end, c'est dans mon domaine de formation donc c'est bien sur mon CV* ». La lycéenne que nous avons interviewée a également un projet professionnel lié à son cursus actuel en carrières sanitaires et sociales. Elle ajoute « *je vais tout faire pour y arriver parce que j'ai vraiment envie d'avoir un bon travail* ». Nous pouvons donc dire que la sphère scolaire constitue un support de projection dans l'avenir professionnel. Nous pouvons ici faire le lien avec notre analyse statistique, qui démontre que 40 % des lycéens ont une vision positive de leur avenir.

D'autre part, certains ont des diplômes, mais ils ne les utilisent pas actuellement. C'est le cas de Yannick et Benjamin qui ont un BEP Agricole, de Justin qui a une licence et de Carl qui a un baccalauréat. Ce dernier a l'intention de reprendre ses études, comme nous l'avons

vu précédemment, il veut faire un BTS en alternance dans le social pour avoir un métier qui lui plaît. Tout comme Richard, qui nous dit vouloir reprendre ses études en bac professionnel de carrosserie peinture, car il a pour projet d'ouvrir un garage. Celui-ci avait arrêté un bac professionnel de maintenance industrielle avant d'avoir le diplôme, et nous dit « *je suis trop con de pas avoir passé mon bac, j'aurai dû continuer. Pour avoir un bon boulot avec un bon salaire faut avoir un bon diplôme* ». Justin, quant à lui, est toujours à la recherche d'un emploi en accord avec sa formation.

Nous pouvons constater que la sphère scolaire est proche de la sphère professionnelle. En effet, Carl et Richard veulent reprendre leurs études dans le but d'avoir un travail qui leur plaît, et un travail qui soit stable contrairement aux types d'emploi auxquels ils ont accès actuellement. Quant à Yannick et Benjamin, leur diplôme ne leur permet pas d'avoir une profession stable car ils n'ont pas envie de travailler dans le domaine de ce diplôme, ils sont donc actuellement inscrits partiellement dans le monde du travail en tant qu'intérimaire.

Nous avons vu, à travers ce premier profil, des jeunes qui ont des supports importants. Ce n'est pas parce qu'ils ont des difficultés financières qu'ils ont un statut dévalorisé. En effet, ils ont un statut social valorisé parce qu'ils sont inscrits positivement dans des relations sociales, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas uniquement dans des relations de dépendance, et les supports dont ils disposent leur permettent de mieux vivre leur situation économique difficile. Toutefois le support familial peut avoir des limites. Comme nous le dit Raphaël Wintrebert, « *les jeunes sont beaucoup plus autonomes que par le passé (par rapport à leurs parents, aux choix et orientations qu'ils peuvent privilégier, à leurs relations sentimentales et amicales, etc.) mais cela ne signifie en rien qu'ils sont plus indépendants, c'est-à-dire capables d'assurer seuls leurs moyens d'existence* »¹⁹. Les jeunes de ce profil sont en effet autonomes d'un point de vue social, mais sont dépendants de leur support familial, « *d'où un sentiment fréquent de frustration, de colère ou d'impuissance* »²⁰, qui peut être expliqué par l'écart éprouvé entre le sentiment d'autonomie grandissant et la dépendance familiale qui perdure.

¹⁹ WINTREBERT Raphaël, « De l'autonomie à l'indépendance. Un défi pour intégrer les jeunes dans l'entreprise [En ligne] <http://www.ob-jet.fr/blog/de-l-autonomie-a-l-independance-un-defi-pour-integrer-les-jeunes-dans-l-entreprise> (11 janvier 2010)

²⁰ *Ibid.*

b. Vulnérabilité économique et sociale

Nous allons maintenant nous intéresser à des personnes dans une situation économique difficile et qui ont des supports moindres, ce qui les rend plus vulnérables. Nous allons procéder différemment de la première partie où nous avons présenté les situations des enquêtés par support. Ici nous présenterons tour à tour chaque individu afin de montrer quels supports sont manquants dans chaque situation.

Nous allons tout de même présenter conjointement Philippe (23 ans) et Christine (25 ans), car ces deux personnes ont les mêmes supports présents et manquants. Philippe est suivi par la mission locale de Poitiers, et Christine bénéficie de l'aide d'une association sur Poitiers également.

Financièrement, ces deux personnes sont dépendantes. Philippe vit avec les économies de sa petite amie, et il a également emprunté de l'argent à son père. Christine perçoit une pension alimentaire du père de sa fille, et touche des allocations.

Pour eux, le support de sociabilité est totalement présent. Christine a elle des amies, dont elle dit : *« on s'aide entre copines quand c'est la galère. »*. Quant à Philippe, il vit avec sa petite amie, et il nous explique pourquoi il est venu vivre à Poitiers : *« j'en ai eu marre de mon père, alors j'ai voulu lui laisser un peu de liberté, moi en prendre aussi, voilà, l'occasion c'était que mes amis étaient assez regroupés à Poitiers donc j'ai dit hop bah allez et je suis venu ici [...]. Mes potes c'est la famille que j'ai choisie [...]. Parce qu'avec les mecs on a vécu un an ensemble en internat, on faisait des conneries, enfin on se connaît quoi. »*.

La famille est -dans ces deux situations- partiellement présente, et elle constitue un support affectif. En ce qui concerne Christine, sa mère étant handicapée mentale et ne connaissant pas son père, elle a été élevée par sa tante : *« c'est elle qui m'a élevée, pourtant on a treize ans de différence. C'est elle qui me sortait, c'est elle qui m'emmenait en vacances, voilà tout ça, donc c'est elle qui m'a élevée. »*. Aujourd'hui elle a toujours de bons contacts avec sa tante. En outre, elle a eu une fille il y a cinq ans et selon elle : *« c'est la maternité qui m'a calmée »*, car auparavant elle a eu de nombreux problèmes avec la justice. Nous pouvons donc considérer ici que cette famille, famille que Christine s'est créée, constitue également un support au moins partiel.

Quant à Philippe, il n'a plus de contact avec sa mère, et il nous raconte : « *je la voyais pas souvent, elle se barrait tous les week-ends, enfin tout le temps [...] ça a toujours été comme ça, quand elle était là elle faisait le repas le ménage mais bon voilà, moi c'est pas ce que j'attendais d'une mère.[...] Elle a essayé de me recontacter par d'autres biais, mais je réponds pas j'ai pas envie.* ». Philippe a par contre une bonne relation avec son père.

Au niveau scolaire, les supports sont ici absents. En effet, Christine et Philippe n'ont pas de diplôme, et ne sont plus inscrits dans la scolarité. Christine a arrêté l'école en première année de BEP, elle n'allait plus en cours car elle avait de nouveaux copains avec qui elle consommait de l'alcool et du cannabis fréquemment. De même pour Philippe, il a commencé un diplôme qu'il n'a pas terminé : « *j'avais un p'tit peu le poil dans la main, et puis les conditions familiales faisaient que, et ben ça allait pas vraiment, et puis moi j'avais peut être pas non plus l'envie de me mettre à bosser, ça me faisait chier et puis parce que j'avais un peu la flemme, voilà, bon j'ai raté mon bac* ».

En ce qui concerne le support professionnel, Christine a déjà eu des « petits boulots » mais qui n'ont pas duré - centre d'appel, ménage... . Actuellement, elle attend le RSA, et ne veut pas travailler puisqu'elle va bénéficier d'aides financières. Philippe a lui aussi eu le même genre de petits boulots, il est actuellement sans emploi mais a un projet professionnel : « *trouver un employeur qui accepte de me prendre en contrat pro vente, où que ce soit, dans un truc qui m'intéresse genre une petite librairie* ».

Nous pouvons donc voir que ces personnes ont moins de supports que celles auxquelles nous nous sommes intéressées précédemment. C'est le cas également pour d'autres enquêtés.

Sarah, 24 ans, rencontrée dans un foyer de jeunes travailleurs à Poitiers, a uniquement un support professionnel. Elle n'a plus de contact avec sa famille. Elle a un petit ami mais elle est agoraphobe et n'a pas d'amis, quant au support scolaire elle a uniquement le niveau baccalauréat. Quant à Jeanne, 19 ans, qui bénéficie de l'aide d'une association de Confolens, elle est partiellement rattachée à sa famille. Elle vit chez sa mère, ne s'entend pas du tout avec son beau-père, et n'est plus en contact avec son père. Elle n'a aucun réseau amical, par contre elle a un petit ami, mais qu'elle ne voit que très rarement. Elle n'a pas de diplôme car elle a arrêté sa scolarité au collège. Carole (24 ans), suivie par la mission locale de Poitiers, a

un support scolaire puisqu'elle a un diplôme de CAP peinture ; toutefois cette formation ne lui a pas permis de trouver un emploi stable. Elle est actuellement à la recherche d'un emploi. Elle a également un réseau amical et social : « *je me suis fait beaucoup de connaissances sur Poitiers, je suis très ouverte, j'aime bien faire des rencontres, parler aux gens, sans problème.* ». A côté de ça, elle a également des amis proches sur qui elle peut compter : « *je suis hébergée par un ami [...]. Je l'ai connu il y a longtemps en foyer, donc c'est un bon ami mais là il veut bien m'aider parce que dans le passé moi aussi je l'ai bien aidé avec bon cœur, donc il me rend la pareille, c'est gentil de sa part il y en a pas beaucoup comme ça, sur qui on peut compter, ça s'est sûr* ». Sa famille constitue un support affectif, mais elle ne peut pas lui demander de l'aider matériellement.

Nous avons donc vu ici que certains individus ont des supports partiels, qui leur permettent de mieux gérer leur situation de pauvreté, mais qui sont tout de même plus vulnérables que les individus du profil de la vulnérabilité économique.

c. Désaffiliation

Nous allons maintenant nous intéresser à des personnes dans des situations très précaires, puisqu'elles sont en difficulté financière et n'ont que très peu de supports pour les aider à faire face à cette situation.

Emilien (20 ans), Jean (24 ans) et Sylvain (20 ans), ont été rencontrés dans un foyer d'hébergement pour hommes sur l'Agglomération du Grand Poitiers. Nous pouvons citer, par exemple, la situation d'Emilien qui n'est plus rattaché à sa famille, n'a pas de diplôme et qui a un niveau faible concernant la lecture et l'écriture. Il a beaucoup travaillé mais toujours de manière non déclarée. Sur Poitiers, où il vit depuis peu, il n'a pas d'amis mais uniquement des connaissances du foyer où il vit. D'autre part, il attend un enfant et a envie de prendre un appartement avec sa copine plus tard.

Nous reviendrons, dans une troisième partie, sur ces personnes qui n'ont pas du tout de support.

Nous avons vu ici qu'il existe une pluralité de profils de jeunes pris en charge par des institutions. La notion de pauvreté nous apparaît donc trop englobante, elle recouvre des réalités trop différentes pour que celles-ci puissent être regroupées dans une même catégorie. En effet, nous avons vu que les étudiants, même s'ils sont en difficulté financière, ont d'autres supports qui leur permettent d'appréhender autrement ces difficultés. Ils acceptent plus facilement de vivre avec peu d'argent, car ils considèrent leur situation comme une période transitoire et comme un moyen de se construire un avenir professionnel. Cet exemple des étudiants nous montre que le seuil de pauvreté est une frontière incohérente, en effet des étudiants vivant avec 400 euros arrivent à s'en sortir car ils ont souvent d'autres supports à côté, notamment la famille. Au contraire, d'autres personnes vivant avec la même somme, mais qui ont moins de supports, s'en sortent moins bien et ont un ressenti moins positif de leur situation. Nous avons pu dégager plusieurs profils à partir de nos entretiens.

Le premier correspond à une population ayant une situation économique difficile mais des supports familiaux, amicaux, scolaires et/ou professionnels. Nous trouvons dans ce profil tous les étudiants de notre population, ainsi que des intérimaires et des personnes sans-emploi. Leur situation est rendue plus facile à vivre grâce à ces supports, mais celle-ci reste toutefois très délicate par moment. Nous remarquons que dans ce profil les jeunes ont de bonnes relations avec leur famille, qui représente un support affectif et/ou matériel pour eux. Ils ont également tous un support de sociabilité important. La plupart des jeunes ont un support scolaire, mais n'ont pas de support professionnel stable, celui-ci est partiel dans la plupart des cas (par exemple intérimaire).

Le second profil fait référence aux personnes qui ont une situation économique précaire et des supports partiels. Contrairement à la population du profil vu précédemment pour laquelle tous les supports sont présents, ici les personnes ont au moins deux supports manquants. La famille est ici un support partiel seulement (par exemple rupture avec un des deux parents et bonne entente avec l'autre), contrairement à la première catégorie. Les supports scolaire et professionnel sont ici absents. Par contre, le support de sociabilité reste important pour la plupart. Cette catégorie regroupe essentiellement des personnes sans emploi, un seul individu a ici un emploi mais précaire (CDD à temps partiel).

Le dernier profil regroupe des jeunes dans une situation économique difficile, et qui n'ont quasiment plus d'autres supports à côté. Ils ont tous été rencontrés dans un foyer d'hébergement pour hommes. Nous nous arrêterons plus en détail sur ces jeunes dans une troisième partie. En effet, ce sont ceux qui nous paraissent être dans un processus de désaffiliation, et nous leur consacrerons une partie pour montrer les mécanismes à l'œuvre dans ce processus.

Nous avons vu, par conséquent, que la pauvreté recouvre une hétérogénéité de profils, et nous allons voir maintenant que selon ces profils le rapport aux organismes d'aide sociale est différent.

III. ... et de rapports aux organismes

Dans cette partie, nous allons traiter du rapport aux organismes de ces différents profils de jeunes. Nous avons pu repérer dans nos entretiens des rapports plus ou moins distants à l'aide sociale, mais aussi des relations d'aide de nature différentes. Il est apparu, au cours de notre analyse, que chaque type de rapport aux organismes correspond à un profil défini dans la partie ci-dessus. En effet, les jeunes vulnérables économiquement sont distants de l'aide sociale, tandis que les vulnérables économiquement et socialement en sont beaucoup plus proches et dépendants. Les individus correspondant au profil de la désaffiliation sont quant à eux proches de l'aide sociale, mais cette aide est de nature différente par rapport aux deux autres catégories. Notre analyse nous a ici mené à utiliser la typologie de Serge Paugam sur les différentes pauvretés disqualifiantes²¹. Celui-ci définit en effet trois types de population en fonction de leur rapport avec les services d'action sociale, types de rapport qui semblent correspondre à ce que fait apparaître l'analyse de nos entretiens. Nous allons, à présent, présenter ces différents rapports aux organismes sociaux en montrant en quoi ils correspondent aux profils définis dans la partie précédente.

²¹ PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Quadrige, Essais-Débats, Paris, 2009 (1991)

a. Les fragiles

Notre premier profil, celui de la vulnérabilité économique, correspond au type des *fragiles* défini par Serge Paugam. Les *fragiles* ont une distance vis-à-vis de l'action sociale, en effet « *ils ne souhaitent pas être considérés comme des assistés, ils multiplient les démarches pour accéder à un meilleur statut social* »²². D'autre part, « *ils refusent la dépendance, souhaitent un emploi permanent, un revenu régulier* »²³.

Tout d'abord, en ce qui concerne les étudiants et lycéens boursiers, ceux-ci ont dans l'optique d'accéder à un emploi après leurs études, la situation d'aide est donc vécue comme passagère pour ceux qui nous en ont parlé. Laetitia nous dit : « *je vais tout faire pour y arriver, parce que j'ai vraiment envie d'avoir un bon travail [...] je suis vachement motivée en fait, je sais pas je me dis que je pourrai avoir un travail et puis habiter avec mon copain.* ». Elle nous explique ne pas vouloir reproduire sa situation familiale difficile financièrement. Elle se situe donc bien dans ce profil car elle souhaite accéder à un statut social meilleur, et vivre sans percevoir d'aide sociale plus tard. Adeline, quant à elle, a dû aller voir une assistance sociale : « *là j'étais en situation précaire et j'ai trouvé des ressources là où je voulais pas aller en fait, chez une assistante sociale qui m'a donné de l'argent.* ». Nous voyons donc qu'elle ne voulait pas s'adresser à cette assistance sociale, et de plus elle déclare en entretien se sentir gênée de demander de l'aide. On voit donc bien qu'elle ne veut pas dépendre des aides sociales, et comme tous les étudiants qui nous en ont parlé, elle envisage sa situation comme temporaire. En outre, Adeline nous dit trouver incohérente la façon dont sont calculées les aides, notamment en ce qui concerne la Caisse d'Allocations Familiales. En effet, lorsqu'elle travaille, elle a droit à moins d'allocations les mois suivants, alors qu'elle en aurait davantage besoin les mois suivants durant lesquels elle ne travaille pas.

Concernant Richard, Benjamin, Yannick et Carl qui sont sans emploi ou intérimaires, ils entrent aussi dans cette catégorie des *fragiles*, car ils sont distants de l'action sociale, et

²² PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Quadrige, Essais-Débats, Paris, 2009 (1991), p.5

²³ *Ibid.*, 148

parce qu'« ils multiplient les démarches pour accéder à un meilleur statut social »²⁴. En effet, Richard, qui est en contact avec une association diffusant des offres d'emploi, nous raconte : « moi quand j'avais pas de boulot, je les faisais chier tous les jours, tous les deux jours. ». Notre analyse quantitative nous a montré par ailleurs que 70 % des individus sans activité professionnelle sont le plus en relation avec des organismes de recherche d'emploi. En parallèle à cela, il a délaissé Pôle Emploi qui ne lui trouve jamais de travail. On voit donc bien que son rapport à l'aide est tourné vers la recherche d'un statut de travailleur, et ne vise pas à s'installer dans l'assistance. De son côté Carl, actuellement sans emploi, est entré en relation avec Pôle Emploi pour être orienté vers une structure de bilan de compétence. Suite à ça, il a décidé de reprendre ses études. Comme précédemment, nous voyons que Carl utilise l'aide comme vecteur d'un meilleur statut social.

b. Les assistés

Les individus du profil de la vulnérabilité économique et sociale se rattachent, quant à eux, à ceux que Serge Paugam appelle les *assistés*. Ceux-ci sollicitent davantage l'aide sociale et ont une plus grande proximité avec elle, les *assistés* sont dans une « prise en charge régulière des difficultés par les services d'action sociale »²⁵. Cette catégorie concerne des individus sans emploi, et une femme qui travaille à temps partiel. Nous sommes ici en présence de deux types de relation à l'assistance, à savoir *l'assistance installée* et *l'assistance revendiquée*.

L'assistance installée est définie par Serge Paugam comme étant la phase où se fait « l'identification au statut d'assisté »²⁶. Durant cette phase, l'assisté avoue son échec et se montre comme faisant des efforts pour trouver un emploi, répondant ainsi aux attentes des travailleurs sociaux. C'est le cas notamment de Philippe qui nous dit parlant de l'atelier de recherche d'emploi auquel il a participé : « Moi j'ai trouvé ça bien, disons que ça m'a reboosté un peu parce que bon, je suis un peu fataliste aussi sur les bords, mais, ouais mais voilà quoi au bout d'un moment bon, premier mois, deux mois, bon, c'est au bout de six mois

²⁴ *Ibid.*, 5

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*, 149

tu commences à te dire putain mais merde. Je fais plein de trucs, des démarches et tout, y a rien qui aboutit merde quoi. ».

Lorsque l'assisté « revendique le droit de bénéficier d'un soutien permanent »²⁷ il se trouve alors dans la phase de l'assistance revendiquée. Tous les jeunes correspondant au profil de la vulnérabilité économique et sociale revendiquent ici de l'assistance, et tous considèrent qu'ils n'ont pas assez d'aide et que ce sont les seuls à ne pas être aidés. Philippe revendique de l'aide financière auprès de Pôle Emploi : « ils m'ont dit oui pendant quatre mois vu qu'il vous manque quatre jours vous touchez rien [...] J'ai rempli un truc pour qu'ils réétudient mais ils l'ont pas fait quoi. Ça fait deux mois que j'attends des sous qu'ils m'ont jamais versés, qu'ils risquent même de ne jamais me verser, donc là je suis obligé de refaire un dossier ». Il nous semble ici que Philippe dépense beaucoup d'énergie à élaborer des dossiers de demande d'aide sociale, ce qui lui prend un temps considérable. Ceci nous apparaît comme un effet pervers de l'aide sociale ; le temps consacré à ces demandes empêche de rechercher un emploi, alors que ces aides sont censées permettre un retour à l'emploi. De plus, Philippe considère ne pas recevoir assez d'aide financière par rapport à d'autres qui en reçoivent et qui, selon lui, profitent du système : « on a l'air de plus favoriser effectivement les gens qui ont pas l'air de bouger, et qui ont l'air de profiter du système, alors que toi t'es réglo et tu te fais entuber quoi. C'est le profiteur qui profite, et le gars réglo qui se fait entuber. Toi tu te lèves tous les matins à 8 heures 9 heures pour faire tes papiers, ces gens-là ils se lèvent vers midi ils viennent pleurnicher et ils ont droit à tout ce qu'ils veulent ». Carole considère aussi qu'elle ne reçoit pas assez d'aide par rapport à d'autres : « ça je ne comprends pas, pourquoi il n'y a pas plus d'aide, pourquoi à partir de 25 ans y en a qui touchent le chômage et pourquoi en dessous alors qu'on est jeunes et sans expérience pourquoi on est pas plus aidés que ça [...] Peut-être parce qu'il y a certaines personnes qui abusent aussi je ne sais pas ». Comme le dit Serge Paugam, nous voyons ici que « l'assisté revendique le droit de bénéficier d'un soutien permanent »²⁸. Nous voyons que ces personnes sont installées dans l'assistance, et qu'elles la revendiquent.

²⁷ Ibid., 151

²⁸ Ibid.

c. Les marginaux

Nous rattachons à ce type les personnes de la catégorie « désaffiliation ». En effet, selon Serge Paugam, les *marginaux* sont les personnes qui n'ont pas de revenus liés ou dérivés d'un emploi et pas d'allocations d'assistance. Le type d'aide auquel ils font appel ressemble à des filets de repêchage : colis alimentaire, nuit en foyer d'hébergement... C'est le cas pour Emilien, Jean et Sylvain qui sont dans des « *situations de plus en plus marginales où la misère est synonyme de désocialisation* »²⁹. Effectivement, ils sont en centre d'hébergement et n'ont vraiment plus beaucoup de supports sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Nous pouvons dire qu'ils sont désaffiliés, au sens de Robert Castel, car ils ont uniquement des liens de dépendance à la société. Nous approfondirons leur rapport à l'institution et aux organismes sociaux dans la troisième partie.

d. Apport des observations

Les différents types de rapport que les individus ont à l'aide sociale semblent être liés aux types d'organismes par lesquels ces personnes sont aidées, ou suivies.

Nous n'avons pas fait d'observation auprès d'étudiants, mais nous allons ici nous arrêter sur leur rapport à l'aide pour illustrer notre propos. Nous avons vu au cours de nos entretiens que les étudiants ont un rapport distant à l'aide sociale, car ceux-ci ne sont que très rarement en contact direct avec l'institution leur délivrant les bourses. On peut ici avancer l'hypothèse que les étudiants se sentent ainsi moins dépendants de la société que des individus d'autres catégories, puisqu'ils sont plus éloignés de l'aide qui leur est proposée.

La situation semble être très différente pour les individus rencontrés en foyer d'hébergement. En effet, ceux-ci sont liés à la société négativement puisqu'ils sont essentiellement dans des relations de dépendance. Cette prégnance au quotidien de la dépendance à la société semble avoir des effets normatifs différents que pour ceux qui ont une relation distante à l'aide. Dans ce cas précis du foyer d'hébergement, les individus

²⁹ *Ibid.*, 5

rencontrés plus tard en entretien affirmaient, lorsque nous les voyions en observation et donc avec l'ensemble du groupe, avoir des projets d'avenir, vouloir s'en sortir et vouloir travailler. Or en entretien individuel, ces mêmes personnes affirmaient vouloir « *juste déconner* », et ne pas avoir réellement de projet établi. Nous pouvons interpréter cette contradiction apparente comme un effet de l'imposition d'un statut. S'ils sont en foyer d'hébergement c'est qu'ils doivent être, du point de vue de l'institution, dans une démarche de réinsertion. Le fait d'affirmer cela dans ce cadre nous apparaît être une mise en conformité d'eux-mêmes avec le statut et le parcours qui leur sont assignés au sein de la structure.

D'autre part, nous avons effectué des observations lors d'un atelier de recherche d'emploi, et là aussi nous avons pu observer cette imposition normative. Elle apparaît ici comme une mise en conformité des participants au marché du travail.

Globalement, nos observations nous montrent que les personnes qui reçoivent une aide sociale ont une image d'elles-mêmes modelée par les institutions qui leur fournissent cette aide. Ces institutions semblent assigner les personnes suivies à un parcours défini d'avance, et ces personnes semblent intégrer, au moins en partie, ce parcours qui leur est attribué.

Ces processus d'assignation à un parcours et à un statut spécifique renvoient à la théorie de l'étiquetage, élaborée par Howard Becker. Selon la théorie de cet auteur, les individus pris en charge par les institutions sont considérés comme déviants par la société car ils ne correspondent pas aux normes établies par celle-ci³⁰. Cela crée alors un statut social disqualifié. Ce statut social disqualifié mène à une volonté de reconnaissance sociale, qui se fait notamment en montrant qu'on a intériorisé le statut qui nous est attribué, comme nous l'avons vu précédemment avec les jeunes du foyer d'hébergement.

Ainsi, nous avons vu qu'il existe différents types de rapport aux organismes, qui semblent être étroitement liés à la situation objective des individus. En effet, les jeunes qui disposent de supports leur permettant de bien vivre leur situation économique précaire ont une distance vis-à-vis de l'aide sociale, et considèrent le recours à celle-ci comme

³⁰ BECKER Howard S., *Outsiders. Etude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985

temporaire. Ils sont en outre gênés de demander de l'aide, et ne sont pas dans une optique où ils revendiquent de l'aide. Les individus vulnérables économiquement et socialement sont quant à eux beaucoup plus proches de cette aide sociale, et considèrent qu'il est normal qu'ils soient aidés ; certains revendiquent un soutien financier et matériel de la part des organismes sociaux, soutien qu'ils ne peuvent trouver en faisant appel à d'autres types de support. Quant aux personnes en désaffiliation, qui ont toutes été rencontrées en foyer d'hébergement, elles n'ont quasiment pas de supports, et l'aide qu'elles reçoivent s'apparente à des filets de repêchage, selon l'expression de Serge Paugam. Nous pouvons donc considérer qu'à chaque situation correspond une aide spécifique, mais nous pouvons également supposer que l'aide reçue oriente et influence la situation. En effet nous avons vu, à travers l'analyse des matériaux recueillis lors des observations participantes, que les organismes sociaux assignent un parcours et une image de soi aux personnes suivies, ce qui semblerait avoir des effets non négligeables quant à la construction de l'image de soi des individus.

Ainsi, il apparaît que le type de situation (vulnérabilité économique, vulnérabilité économique et sociale, désaffiliation) détermine le type de rapport aux organismes sociaux et à l'aide (fragilité, assistance, marginalité), mais également, comme le suggérait Serge Paugam³¹, que le type d'intervention sociale détermine le type d'expérience vécue.

IV. La pauvreté : un processus de désaffiliation

Selon Robert Castel, la désaffiliation concerne des individus qui sont négativement liés à la société car ils en sont dépendants, et parce qu'ils n'ont quasiment plus de supports³². Ce concept de désaffiliation nous a donc paru opératoire pour analyser la pauvreté. En effet, il prend en compte d'autres dimensions que l'aspect monétaire et son utilisation nous permet

³¹ PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Quadrige, Essais-Débats, Paris, 2009 (1991), p.33. Serge Paugam se demande ici « Dans quelle mesure le type d'intervention sociale détermine-t-il le type d'expérience vécue ? »

³² CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » in DONZELOT Jacques (ss la dir. de) *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Esprit, Paris, 1991, pp.137-168

d'envisager la pauvreté comme un processus. Ce concept de désaffiliation nous semble correspondre à une très grande précarité, situation qui ne se retrouve pas dans les autres profils étudiés. Robert Castel dit que l'on peut être précaire du jour au lendemain, par exemple en perdant son emploi, mais qu'on ne peut pas être désaffilié aussi vite car les supports se perdent progressivement³³. Nous allons ici nous attacher à décrire des trajectoires individuelles, pour montrer les mécanismes de désaffiliation, la chaîne d'évènements qui mènent à une situation délicate. Nous allons pour cela nous intéresser aux trois personnes rencontrées en foyer d'hébergement, et qui se situent dans un processus de désaffiliation. Nous montrerons comment les différents supports s'articulent au cours de leurs trajectoires, et comment celles-ci ont évolué au fil du temps.

Emilien, 20 ans, est né à Châtelleraut, y a vécu avec ses parents en caravane, parents qui sont des gitans espagnols actuellement sédentarisés. A 6 ans, alors que son père est violent avec lui, ses oncles décident de lui faire quitter le domicile familial pour l'emmener vivre avec eux à Agen, toujours en caravane. Cette étape dans la vie d'Emilien constitue une première rupture. Sa perception de la famille en est changée et, quittant la sphère familiale pour se protéger des violences de son père, il n'a donc plus ce support qui nous était apparu comme le support primordial. Rejoignant ses oncles, on peut penser que le support familial est partiellement présent, même si la sphère familiale fondamentale a été déstabilisée.

Au même âge, il est l'auteur de violences physiques sur son institutrice, ce qui semble s'expliquer par la rupture familiale, comme le montre la citation ci-dessous :

« Au début, j'ai vécu avec mes parents, et avec mon père ça se passait mal parce que bon, à chaque fois je m'engueulais avec ma sœur, à chaque fois il me tapait, et mes oncles ils en ont eu marre, ils m'ont gardé. Après en CP j'ai frappé une maîtresse à la chaise, parce qu'elle voulait juste tirer là [il montre ses cheveux sur ses tempes], ça m'a énervé et puis c'est là que ma vie elle a flanché, je suis parti en IME [Institut Médico-Educatif], je suis parti en foyer, foyer pour jeunes mineurs, ça a commencé à partir de l'âge de six ans ».

³³ Ibid.

La rupture familiale entraîne donc une rupture scolaire, sa scolarité dans le circuit normal s'étant en effet arrêtée très tôt :

« L'école c'était jusqu'à 6 ans, parce qu'après j'étais en IME. »

Les deux supports que nous considérons être les plus importants pendant l'enfance sont ici mis à mal, ce qui nous semble important pour comprendre la suite de sa trajectoire. De même, il nous paraît important de souligner qu'Emilien est pris en charge très tôt par les services sociaux, prise en charge qui va durer dix ans :

« Salvert c'est comme une prison pour mineurs, c'est un foyer, un centre d'éducation renforcée. [...] J'ai fait Salvert et l'IME de mes 6 ans jusqu'à mes 16 ans ».

Il sera orienté vers divers IME et sera exclu de certains pour des problèmes comportementaux. Malgré le fait qu'il vive auprès de ses oncles, ses parents gardent une autorité distante sur lui et ce sont eux qui décident de le placer en IME. La relation d'aide ou d'assistance est pour lui intégrée dès son plus jeune âge.

Pendant cette période, il a peu d'amis, et sa vie sociale se concentre autour de ses oncles et de ses cousins, notamment l'un d'entre eux dont il est proche et qui est orienté vers les mêmes IME que lui. Lorsque nous lui demandons en entretien s'il avait des amis à cette époque, celui-ci répond en effet :

« Je sais plus trop. J'ai toujours été avec mes cousins, parce qu'y a un cousin à moi aussi il était à Salvert, et puis il était à l'IME avec moi, parce qu'on avait demandé d'être ensemble, parce qu'on avait le même comportement »

Nous voyons ici qu'Emilien n'a pas l'occasion de se constituer un réseau social en dehors de sa famille et des autres jeunes qu'il rencontre dans les diverses structures qu'il fréquente. Ces autres jeunes ne peuvent pas devenir des amis fixes car Emilien change constamment de structure.

A partir de dix ans, il sera fiché par les services de police et jugé comme enfant primo-délinquant. C'est aussi à cet âge qu'il se met à travailler avec sa famille, et fait alors du *« business dans la ferraille »*, comme il le dit lui-même. Très tôt, il est rendu autonome par

ses oncles qui le font travailler. Nous voyons que la famille est très présente même s'il n'est plus en relation directe avec ses propres parents. Cette prégnance de la sphère familiale l'empêche également de se constituer un réseau amical.

A seize ans, ne sachant pas vers quelle filière il veut s'orienter, il effectue un stage de découverte des métiers. A l'âge de 17 ans, il retourne vivre auprès de ses parents, et entreprend alors un CAP carreleur, qu'il ne terminera pas. Emilien est en recherche constante de support sur le plan professionnel, il essaie de se rattacher de façon stable à une profession, une formation... Cependant, il paraît faire cela pour se rapprocher au mieux de ce que l'on attend de lui, de ce que la société implique, ainsi que de ce que les travailleurs sociaux véhiculent.

Les relations familiales ne s'améliorant pas durant cette période, il quitte de nouveau le domicile familial et va vivre dans la rue. Il ne retourne alors pas à Agen avec sa famille car il ne s'entend plus avec son cousin, après que celui-ci lui ait brûlé accidentellement sa caravane. Il nous dit, à propos de cette période de sa vie :

« J'avais plus mes oncles parce qu'il y avait l'histoire avec mon cousin, plus mes parents parce qu'on s'entendait pas, j'avais plus personne. Donc je vivais dans la rue, je dormais sur un banc. »

Il est alors régulièrement mis en examen et va en garde à vue pour différents faits : deal de drogue, violences physiques, complicité de meurtre... Il a, à l'heure actuelle, 17288 euros de dettes contractées pour des chèques falsifiés et des fraudes de transports. Le cumul de ces actes délictueux met en exergue le manque de supports dont Emilien faisait l'objet. Il peut être considéré à cette période comme un *marginal organisé*, ce qui au sens de Serge Paugam correspond à des individus qui vivent en squat, ou dehors, et vivent d'économie souterraine telle que du deal³⁴.

A dix-huit ans, il se met en couple avec sa petite amie. Celle-ci étant originaire de la Vienne, il décide de rester dans le département et travaille en tant qu'intérimaire dans une usine de fonte et aluminium. La rencontre avec sa petite amie paraît être un déclencheur, un

³⁴ PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Quadrige, Essais-Débats, Paris, 2009 (1991)

changement radical dans sa trajectoire de vie. A partir de leur construction de couple, il arrête de voyager, et ne commet plus d'actes délinquants :

« c'est grâce à elle d'ailleurs si j'ai arrêté toutes mes conneries, les vols et tout ça ».

Après avoir rompu avec sa propre sphère familiale à plusieurs reprises, il semble construire sa propre sphère, constituant alors un support apparaissant (selon ses dires) comme nécessaire à sa construction. En effet sa petite amie est enceinte, ils sont dans l'attente d'un logement pour leur future famille, et Emilien se projette dans sa vie familiale future. Toutefois, ses projets d'avenir pour sa famille sont de vivre dans une caravane, comme lui quand il était petit. On peut supposer ici qu'il perçoit son enfance comme la seule période de sa vie où il a eu des supports, et qu'il veut reproduire le seul modèle qu'il connaît et qui est donc seul valide socialement selon lui.

Il a été accueilli au foyer d'hébergement où nous l'avons rencontré à 19 ans, sur les conseils de la mère de sa copine. Emilien fait alors de nouveau un stage de découverte des métiers par l'intermédiaire de la Mission Locale, qu'il n'a pas terminé. Aujourd'hui, il n'a plus de contact avec sa famille, notamment parce qu'il va avoir un enfant avec une « française », comme il nous le dit :

« Je suis plus accepté d'une parce que j'ai pas accepté les coutumes, parce que normalement je devais me marier avec ma cousine et bon ben maintenant j'ai un enfant avec une française comme y disent ».

Nous voyons donc qu'Emilien a très peu de supports, ce qui explique sa présence en foyer d'hébergement. Il n'a pas non plus de réseau amical solide à Poitiers, et il considère que ses amis sont les personnes qu'il fréquente au foyer. Il est suivi actuellement par la Mission Locale et par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) pour des travaux d'intérêt généraux qu'il doit effectuer, et il est également dans l'attente d'un jugement. Nous pouvons considérer qu'il est actuellement dans la phase que Serge Paugam appelle la *marginalité conjurée*, car il a aujourd'hui envie de changer de statut. Selon cet auteur, les individus dans cette situation sont affaiblis par une vie vagabonde et en marge, et souhaitent accéder à un meilleur statut, soit en devenant assisté -c'est-à-dire en recevant des prestations d'aide fixes- soit en s'insérant professionnellement, ou en ayant un

appartement³⁵. Emilien est bien dans ce cas puisqu'il souhaite accéder à un logement avec son amie et leur enfant.

Nous avons donc vu comment s'est construite la situation actuelle d'Emilien. Notre analyse en termes de désaffiliation prend ici tout son sens, puisqu'il apparaît clairement qu'au cours de sa trajectoire de vie, Emilien a vécu des événements marquants qui l'ont mené petit à petit vers la situation difficile dans laquelle il se trouve aujourd'hui. Toutefois, Emilien n'a pas l'impression d'être dans une situation de pauvreté, en effet lorsque nous lui posons la question il nous dit :

« Je suis pas pauvre, je suis juste en manque d'argent, mais pas SDF. Etre pauvre, c'est un SDF, c'est les gens qui dorment dans la rue. »

La première rupture familiale a entraîné une rupture scolaire, qui elle-même a entraîné une prise en charge à un très jeune âge par les services sociaux. Par la suite, une autre rupture familiale le pousse au deal de drogues et à vivre dans la rue, et nous voyons qu'aujourd'hui Emilien tente de se reconstruire des supports qui pourraient l'aider à mieux vivre et à dépasser sa situation, notamment en fondant une famille.

Deux autres personnes, rencontrées en foyer d'hébergement, sont également dans des processus de désaffiliation, notamment Sylvain, âgé de 20 ans.

Sylvain a connu une première rupture avec son support familial à l'âge de 14 ans, alors qu'il a volé de l'argent au père d'un de ses copains. Suite à cet incident, ses parents lui ont imposé comme sanction de ne plus sortir pendant huit mois. Il a alors perdu en grande partie son support amical, puisqu'il ne pouvait plus voir ses amis, mais également en partie son support familial, puisqu'à partir de ce moment-là, ses relations avec sa mère se sont fortement dégradées.

A 15 ans, Sylvain s'est fait de nouveaux copains avec lesquels il a commencé à expérimenter des substances illicites. Il consommait alors beaucoup de cannabis, puis a ensuite essayé d'autres substances, considérées communément comme des drogues dures. Il avait alors des difficultés à l'école et s'est orienté vers un brevet d'études professionnelles (BEP) de carreleur, diplôme qu'il n'a finalement pas obtenu. Nous pouvons donc dire qu'il

³⁵ *Ibid.*

n'a pas de support scolaire, peu de support familial et un support amical considéré comme déviant.

A l'âge de 17 ans, ses parents ont déménagé sur Poitiers, et c'est à cette période qu'il a fait un premier séjour en hôpital psychiatrique, suite à une crise de paranoïa, considérée comme étant due à la drogue. Il a alors totalement perdu son support familial, s'est retrouvé à la rue puis s'est orienté vers ce foyer d'hébergement.

Aujourd'hui Sylvain n'a pas de support professionnel, pas de support scolaire, puisqu'il n'a pas de diplôme, peu de support familial car il n'a plus de contact avec sa famille, et pas de support amical car il n'a pas de copains à Poitiers.

Jean, 25 ans, est quant à lui arrivé en France à l'âge de 15 ans. Il a passé son enfance au Gabon, ses parents se sont séparés peu avant ses 6 ans. Sa mère part alors vivre en France, et lui reste vivre avec sa grand-mère et ses tantes. Il est donc loin de sa mère et ne garde que peu de contacts avec son père, qui est violent avec lui. Il commence alors à fréquenter la rue, y dort, y noue des liens et devient donc rapidement autonome. Son réseau amical est étendu, il se crée en effet un large cercle d'amis dans la rue. Ceci constitue *a priori* une première rupture dans la trajectoire de Jean, qui se traduit par une déstructuration de la sphère familiale, et par l'attachement à la rue dès l'enfance, attachement qui doit tout de même être envisagé avec le recul culturel nécessaire.

A 15 ans, il décide de quitter le Gabon pour rejoindre sa mère en France. A son arrivée, il vit dans la rue et a peu de relations sociales, son seul réseau amical est constitué de personnes sans domicile. Le fait de quitter son pays natal et de partir seul alors qu'il est mineur dans un pays culturellement différent représente la rupture la plus importante dans la vie de Jean. En arrivant en France, il se retrouve sans support social, sans support scolaire, ni familial, ni professionnel. Il s'est donc à nouveau rattaché à la rue, ce qui représente son entrée dans la marginalité.

Vers l'âge de 18 ans, il devient père pour la première fois et se sépare de la mère de son enfant avant sa naissance. A 21 ans il est père pour la deuxième fois et quitte de nouveau la mère. Nous supposons qu'il essaie ici de se reconstruire un support familial,

cependant il nous semble qu'il a des difficultés à constituer une sphère familiale de par ce qu'il a vécu étant enfant.

A 25 ans, il vient à Poitiers. Il dit qu'à l'heure actuelle il se sent en situation de pauvreté et n'a plus foi en l'avenir. Il se sent seul et a peu de relations sociales, il effectue quelques démarches administratives mais ne souhaite pas trouver de travail pour le moment. Il a peu de nouvelles de sa mère, aucune de son père et peu de ses enfants.

Nous avons vu ici les ruptures multiples qui ont conduit Emilien, Sylvain et Jean à leur situation actuelle. La pauvreté apparaît ici comme résultante d'un processus de désaffiliation, qui se construit par la perte progressive de supports et qui aboutit à une situation de marginalité.

CONCLUSION

Cette enquête nous a permis de constater que la notion de pauvreté est trop englobante et insatisfaisante. Les jeunes de 15 à 25 ans pris en charge par les institutions peuvent être considérés comme « pauvres », or nous nous sommes rendu compte au cours de cette étude qu'il existe une diversité de profils ne pouvant être désignée par un terme générique. En effet, la pauvreté n'est pas que monétaire, et ne peut pas être définie par le seul seuil de pauvreté, car des individus à revenus égaux sont dans des situations très différentes. Il nous semble primordial de prendre en compte les autres aspects de la vie de l'individu, que ce soient les dimensions familiale, sociale, professionnelle, scolaire ou culturelle.

Cette diversité de situations s'explique par l'existence -ou non- de supports qui renvoient aux « ressources » que possède chaque individu et sur lesquels il peut s'appuyer. De plus, l'imbrication des différents supports et leurs importances respectives nous semblent être liées aux situations difficiles que nous avons pu constater.

Dans le cadre de cette étude, le support familial nous a paru essentiel compte tenu de l'âge des enquêtés. Cependant, le temps imparti pour cette étude ne nous a pas permis d'approfondir la façon dont les supports sont liés et en quoi leurs interactions peuvent conduire à des situations de pauvreté, néanmoins cette question pourrait être l'objet d'une prochaine étude.

A partir de la diversité des situations, nous avons procédé à l'élaboration de trois profils :

- Les jeunes en situation de vulnérabilité économique sont des individus se trouvant dans une situation économique difficile mais non problématique. On y retrouve essentiellement les lycéens et les étudiants.
- Les jeunes en situation de vulnérabilité économique et sociale : ce sont des individus se trouvant dans une situation économique difficile et ayant des supports moindres, ce qui les rend donc plus vulnérables.
- Les jeunes entrés dans un processus de désaffiliation : ils ont très peu de supports et sont dans des situations très précaires.

Nous avons montré que la pauvreté est donc un processus de désaffiliation, qui se construit par la perte successive de supports (ce n'est en aucun cas un état figé).

A travers divers exemples, nous avons retracé des trajectoires de vie de personnes se trouvant dans cette situation, et montrer comment certaines d'entre elles tentent de reconstruire de nouveaux supports.

Sur le plan quantitatif, 80 % des étudiants et 84 % des lycéens ne se sentent pas dans une situation de pauvreté. En ce qui concerne les étudiants, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont un projet professionnel et se sentent dans une phase transitoire qui est amenée à évoluer, ainsi porteuse d'espoirs pour un avenir meilleur.

Les lycéens, quant à eux, vivent chez leurs parents et se sentent donc moins touchés par la pauvreté. On peut penser que le support familial étant présent - et comme il nous paraît primordial -, leur perception en est changée, et ils ressentent moins les difficultés vécues par leurs familles.

En parallèle, 40 % des salariés et 40 % des individus sans emploi ont le sentiment d'être dans une situation de pauvreté. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces enquêtés ont moins de supports : en effet, ils vivent seuls pour la plupart, sont dans des situations d'instabilité professionnelle et font appel à divers organismes sociaux.

En ce qui concerne le rapport aux organismes sociaux, celui-ci dépend du type d'organisme avec lequel l'individu est en relation.

Les individus se trouvant dans un processus de désaffiliation ont davantage un rapport normatif à l'institution et s'adaptent à ce que l'organisme attend d'eux. Ils apparaissent comme se conformant à des normes sociétales que les structures leur transmettent et leur assignent.

Concernant l'écart des situations vécues entre le milieu rural et le milieu urbain, les degrés de pauvreté ne sont pas les mêmes sur ces deux territoires : les jeunes paraissent dans une situation plus précaire sur l'Agglomération du Grand Poitiers car il s'avère qu'ils disposent de moins de supports (économiques, familiaux et sociaux) que les jeunes de la Charente Limousine.

En effet, les jeunes vivant en milieu rural sont plus distants géographiquement des organismes de prise en charge, mais ceci n'apparaît pas comme étant problématique dans notre étude (notamment en ce qui concerne la mobilité). En effet, la solidarité est plus développée dans ce milieu et les individus ont donc des supports leur permettant de créer un réseau sur lequel s'appuyer.

Par ailleurs, nous pouvons supposer que se développent des solidarités et des stratégies de groupe pour parer à des situations difficiles ou problématiques. Il pourrait être intéressant de poursuivre ce travail en s'interrogeant sur les stratégies de « survie » -mises en place par les personnes pour faire face aux situations de pauvreté- et sur les réseaux solidaires, car nous pouvons penser que cela se traduit différemment selon le territoire, urbain ou rural.

Pour effectuer cette enquête, 540 questionnaires ont été enregistrés, mais ils constituent une base de données qui n'a pas été exploitée dans son intégralité, les traiter pourrait permettre d'affiner l'analyse réalisée dans cette étude.

Par ailleurs, la confrontation des données des 18 entretiens réalisés et de l'observation effectuée sur les terrains n'a pas pu être suffisamment approfondie. En effet, certains entretiens ont été réalisés avec des individus rencontrés lors des observations, il serait intéressant de mesurer l'écart entre les discours et les pratiques, ainsi que les différences de comportements des personnes entre le collectif - au sein de la structure - et l'individuel - lors de l'entretien. Il serait intéressant d'étudier plus précisément les trajectoires de vie des individus rencontrés et de confronter ces deux méthodes de façon plus approfondie afin d'affiner les ruptures et les régularités dans leur vie et d'expliquer le processus de désaffiliation – ou l'absence de ce processus..

Enfin, les jeunes enquêtés - en majorité - ne se sentent pas dans une situation de pauvreté malgré les situations difficiles dans lesquelles ils se trouvent. Face à cela, ils développent des processus réactionnels comme -par exemple- le recours à des organismes sociaux.

Il pourrait, alors, être intéressant de poursuivre ce travail avec les familles des jeunes si l'on considère que la famille peut être perçue comme un système relationnel ayant une

organisation, une structure propre avec ses rôles et ses fonctionnements. Effectivement, connaître les trajectoires familiales, notamment celles des parents, permettrait d'avoir un éclairage complémentaire sur les trajectoires de vie des jeunes en ayant une approche davantage systémique.

Cette étude rend donc compte de la diversité des situations et des vécus des jeunes, en dépassant la seule pauvreté monétaire qui est une notion réductrice, et en mettant l'accent sur une approche qualitative de la pauvreté. Cela nous a permis de comprendre qu'il y a une hétérogénéité de profils et que les personnes rencontrent des difficultés de divers ordres selon qu'elles vivent seules, en couple, chez leurs parents, qu'elles soient étudiantes ou en emploi précaire..., elles ont une vision différente de ces difficultés et de leurs mode de vie - même si les situations (économiques notamment) sont similaires - car l'importance des supports varie d'un individu à l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

AÏACH Pierre et FASSIN Didier, « L'origine et les fondements des inégalités sociales de la santé », *La revue des praticiens*, n°54, 2004

BECKER Howard S., *Outsiders. Etude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985

BERNARD Nicolas, *La pauvreté aliénée dans son rapport à l'espace. Entre assignation et nomadisme*, Labor, Quartier Libre, Belgique, 2006

BILLARD Isabelle (ss la dir. de), *Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie*, Aube, Monde en Cours, Paris, 2000

BLANCHET Alain, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Armand Colin, Sociologie 128, Paris, 2007 (1992)

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Les Editions de Minuit, Le Sens Commun, 1964

BRESSON Maryse, *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, 128, Paris, 2007

CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » in DONZELOT Jacques (ss la dir. de) *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Esprit, Paris, 1991, pp.137-168

CASTEL Robert et HAROCHE Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi : entretien sur la construction de l'individu moderne*, Fayard, Paris, 2001

CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie), SIMON Marie-Odile, OLM Christine et ALBEROLA Elodie, « Avoir un emploi rend la pauvreté plus difficile à vivre », *Consommation et modes de vie* n°202, [En ligne] <http://www.credoc.fr/pdf/4p/202.pdf> (avril 2007)

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Languedoc-Roussillon, « Les enjeux sociaux : droit au transport pour tous », [En ligne] http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/F63-enjeux_sociaux_cle582661.pdf (janvier 2007)

FLEURBAEY Marc, HERPIN Nicolas, MARTINEZ Michel et VERGER Daniel, « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », *Economie et statistiques*, n° 308-309-310, INSEE, Paris, 1997

GELOT Didier, « Observer la pauvreté et l'exclusion sociale : des postures diverses », *L'économie retrouvée « Figures et énigme de la pauvreté »*, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), PU du Septentrion, 2009

HERPIN Nicolas et VERGER Daniel, « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté » *Economie et statistiques*, n° 308-309-310, INSEE, Paris, 1997

INSEE, « Les logements inconfortables (de qualité médiocre ou surpeuplés) » Enquête Logement, France Métropolitaine, 2006 [En ligne] http://www.inegalites.fr/spip.php?article952&id_mot=95 (2008)

INSEE, « Mode de cohabitation des 15-29 ans », Enquêtes Emploi année 2007 [En ligne] http://insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCJ02305 (2007)

INSEE, « Principales difficultés des 18-29 ans ne vivant pas chez leurs parents », SRCV-SILC, 2005 [En ligne] http://www.inegalites.fr/spip.php?article994&id_mot=95 (2009)

INSEE, « Revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté 2007 selon le type de ménage » [En ligne] http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=natnon04410&id=573 (2007)

MARTUCELLI Danilo, *Grammaires de l'individu*, Gallimard, Folio Essais, Paris, 2002

Ministère de l'Éducation Nationale, « Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les universités par cursus licence-master-doctorat », données 2008-2009, France Métropolitaine et DOM [En ligne] http://www.inegalites.fr/spip.php?article1176&id_mot=100 (11 mai 2010)

MOREAU Pierre, *Mieux comprendre l'exclusion sociale*, L'Harmattan, Paris, 2000

Observatoire Jeunes et Société, « Robert Castel », [En ligne] <http://www.obsjeunes.gc.ca/F/veille/axes/insertion/sociale/exclusion/castel.htm> (23/09/2005)

PAUGAM Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 2005

PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Quadrige, Essais-Débats, Paris, 2009 (1991)

RAVACHE Stéphane, « Mœurs alimentaires sexués dans le monde rural et urbain », *Ruralia* n°12/13, 2003, pp 259-281

SIGNOR Luc, « Un picto-charentais sur huit vit sous le seuil de pauvreté en 2004 », *Décimal* n° 283, INSEE, 2008

SIMMEL Georg, *Les pauvres*, PUF, Paris, 1998

WINTREBERT Raphaël, « De l'autonomie à l'indépendance. Un défi pour intégrer les jeunes dans l'entreprise [En ligne] <http://www.ob-jet.fr/blog/de-l-autonomie-a-l-independance-un-defi-pour-integrer-les-jeunes-dans-l-entreprise> (11 janvier 2010)

Sommaire des annexes

ANNEXE N°1 : Compte rendu des lectures de la pré-enquête

ANNEXE N°2 : Compte rendu des entretiens de la pré-enquête

ANNEXE N° 3 : Questionnaire

ANNEXE N°4 : Tableaux des tris à plat de l'analyse statistique

ANNEXE N°5 : Guide d'entretien

ANNEXE N°1

Annexe n°1 : Compte rendu des lectures de la pré-enquête

- ✓ **N. HERPIN et D. VERGER**, « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », Economie et Statistiques, volume 308, 1997.

Les ressources personnelles des étudiants proviennent en grande partie de leur famille. Les jobs et les allocations représentent entre 16 et 28 % de leurs ressources personnelles, il y a donc une grande dépendance à la famille. Les étudiants ont moins de ressources que les autres jeunes, mais la période des études est souvent perçue comme une période d'investissement pendant laquelle on accepte de vivre avec des revenus faibles dans la perspective d'avoir dans l'avenir des revenus plus élevés. Pour les non-étudiants, l'aide des parents se situe entre 10 et 18 % de leurs ressources personnelles. Pour les étudiants issus de famille modeste, les études peuvent entraîner des situations de pauvreté pour la famille. De ce fait, les enfants des familles modestes font moins d'études longues.

La définition de la pauvreté monétaire par rapport au seuil de pauvreté (défini par l'INSEE) a peu de sens, car il faut prendre en compte pour les étudiants le budget alloué aux sorties, aux loisirs, aux produits culturels, etc. L'approche de la pauvreté des jeunes autour du thème des études devrait prendre en compte :

- les étudiants
- les étudiants ayant un travail
- et ceux qui ont dû interrompre leurs études

- ✓ **FLEURBAEY, HERPIN, MARTINEZ et VERGER**, « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », Economie et statistiques, volume 308, 1997.

Les auteurs montrent que John Rawls propose de repérer des « biens primaires » indispensables à tous, tandis qu'Amartya Sen propose de regarder l'accès à des réalisations : certains niveaux de nutrition, éducation, implication dans la cité, etc.

Il y a nécessité de combiner des critères objectifs, comme le revenu, à des critères subjectifs comme le mode de vie, ou l'état de santé par exemple.

Différents types de pauvreté :

- pauvreté absolue : pas de minimum vital.
- pauvreté absolue relative : ne pas avoir le minimum nécessaire pour mener une vie jugée décente dans une société donnée : par exemple pouvoir recevoir chez soi, scolariser ses 3 enfants jusqu'à la fin... C'est l'idée d'intégration sociale. Il y a également la nécessité de repérer des éléments de consommation ou de conditions de vie jugés indispensables par la population dans son ensemble.
- pauvreté absolue institutionnelle : les pauvres sont ceux qui reçoivent des ressources destinées aux pauvres.
- pauvreté relative définie par un point arbitraire de la distribution statistique : par exemple la demi médiane de revenu : approche qui ne s'intéresse ni aux pratiques ni à l'appréciation subjective.

Nous pouvons souligner par ailleurs qu'il est illusoire de donner une mesure unique de l'intensité de la pauvreté. En effet, il faudrait introduire d'autres dimensions qui prendraient en compte les besoins de chacun.

✓ **PAUGAM Serge**, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris, 2005.

Selon Alexis de Tocqueville, la pauvreté n'existe pas en elle-même mais elle existe par rapport à l'état d'une société prise comme un tout.

Selon Georg Simmel également, les pauvres sont avant tout des assistés définis comme tels par le fait qu'ils vivent dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'aide sociale.

Lorsque la pauvreté est combattue et jugée intolérable par la collectivité dans son ensemble, la personne en situation de pauvreté voit son statut social dévalorisé et stigmatisé. Ainsi, les pauvres cherchent à dissimuler l'infériorité de leur statut, et vivent plus ou moins dans l'isolement. Selon Georg Simmel, la plupart des pauvres sont pauvres et rien que pauvres : à partir du moment où le pauvre est pris en charge par la collectivité, il ne peut plus prétendre à un autre statut que celui d'assisté.

Le concept de disqualification sociale met l'accent sur le caractère multidimensionnel, dynamique et évolutif de la pauvreté, il évite de généraliser et de donner des caractéristiques hétérogènes communes à tous les pauvres.

Il existe selon Serge Paugam deux conceptions de la pauvreté :

- la paresse ou la mauvaise volonté des pauvres,
- l'injustice de la société.

Il définit par ailleurs trois formes élémentaires de pauvreté :

- la pauvreté intégrée : elle concerne surtout des inégalités liées au territoire, un bas niveau de vie mais ce sont des individus fortement insérés, cela concerne surtout les sociétés « sous développées ».
- la pauvreté marginale : c'est une petite frange de la population où les individus sont « inadaptés de la civilisation moderne », ce sont ceux qui n'ont pas pu suivre le rythme de la croissance dans l'imaginaire collectif ; ce rapport social est fondé sur l'idée que cette minorité se maintient à la périphérie de la société, le statut social est ainsi très dégradé.
- la pauvreté disqualifiante : c'est le problème de l'exclusion sociale, de la faiblesse des revenus, des situations de précarité, de la fragilité des réseaux sociaux, des logements insalubres et d'un accès aux soins médicaux difficiles. Il y a beaucoup plus de pauvres dans cette catégorie que dans la pauvreté marginale, et ce de plus en plus.

- ✓ **PAUGAM Serge**, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté* PUF, Quadrige, Essais-Débats, Paris, 2009 (1991).

La disqualification sociale, c'est-à-dire le fait d'avoir un statut social considéré comme étant inférieur, concerne essentiellement des individus hors du champ du travail, mais aussi des individus qui travaillent mais qui sont loin de l'idéal type du travail. L'idéal type du travail correspond à la reconnaissance dans et par son travail, à une protection et à une sécurité matérielle.

Le travail est donc une donnée première dans l'analyse de la pauvreté, puisque son absence -ou sa présence- est déterminante, il en va de même pour le type d'emploi occupé (CDD/intérim, ouvrier/cadre).

Selon Serge Paugam, la pauvreté n'est pas seulement monétaire, mais elle peut se traduire dans des domaines tels que la santé, le relationnel, l'accès au logement, etc. Un pauvre est « *une personne qui manque de biens matériels, mais aussi une personne au statut social spécifique, inférieur et dévalorisé* ».

Il a établi une typologie des différentes expériences vécues de la pauvreté disqualifiante. Ainsi, trois types de population sont définis en fonction de leur rapport avec les services d'action sociale :

Fragiles = fragilité = individus en CDD, en stage, en intérim, « *épreuve de déclassement social ou difficultés d'insertion professionnelle* », les fragiles « *ne souhaitent pas être considérés comme des assistés, et multiplient les démarches pour accéder à un meilleur statut social* », « *refusent la dépendance [...] souhaitent un emploi permanent, un revenu régulier, une identité au travail* ». Il mentionne deux types de vécu : fragilité intériorisée et fragilité négociée, et il existe une distance vis-à-vis de l'action sociale.

Assistés = dépendance = c'est une « *prise en charge régulière des difficultés par les services d'action sociale ; la plupart des personnes de cette catégorie ont renoncé à exercer un emploi* ». Il fait référence à trois types de vécu, qui sont souvent des phases : assistance différée, assistance installée et assistance revendiquée. Il y a différents rapports à l'action sociale selon les sous-types, mais beaucoup plus de proximité et de sollicitation envers cette action que chez les fragiles. L'intervention sociale est ici contractuelle et régulière.

Marginaux = rupture = ils n'ont pas de revenus liés ou dérivés d'un emploi, pas d'allocation ni d'assistance, ils vivent de colis alimentaires, et du travail non déclaré, il y a donc deux types de vécu : les marginaux conjurés « *n'acceptent pas l'absence de statut et souhaitent se débarrasser totalement du stigmate qui les afflige* » ; et la marginalité organisée où les individus « *négoient la disqualification sociale en créant un ensemble de normes dans un milieu fortement dévalorisé* ». Le rapport à l'action sociale est ponctuel : colis, nuit en foyer...

✓ **BRESSON Maryse**, *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, 128, Paris, 2007.

La notion de précarité s'applique à toutes les situations qui « posent problème », dans ce sens il n'y a pas de différence avec la pauvreté. Dans un autre sens, la précarité s'insère dans une hiérarchie : d'abord la précarité, puis la pauvreté et enfin l'exclusion. Dans un troisième sens, elle définit des situations incertaines où elle est liée à la pauvreté.

Pauvreté absolue : pour l'Europe, la pauvreté commence au seuil de 60 % du revenu médian (908 euros mensuel pour une personne seule).

La précarité en France correspond à un niveau de vie globalement insuffisant et instable (limitations et restrictions pour s'alimenter, se loger, se soigner).

Selon Maryse Bresson, il faut chercher des indicateurs qui pourraient traduire le bien-être, un manque global de bien-être ou le sentiment de vivre difficilement.

✓ **DECIMAL**, Article de l'INSEE Poitou-Charentes, Octobre 2008 – n° 283.

Selon l'article et les données de l'INSEE, un picto-charentais sur huit vit sous le seuil de pauvreté en 2004. D'après le Conseil Européen, « *sont considérés comme pauvres les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent* ». La pauvreté monétaire, quant à elle, est définie d'après le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du revenu médian en France (en 2004 : 788 € par mois). Cela concerne 12.4 % de la population en Poitou-Charentes (11.5 % pour le Poitou et 13 % pour les deux Charentes). La pauvreté est plus élevée en milieu rural (part de la population rurale en Poitou-Charentes : 38.8 %) :

- 15.3 % de personnes pauvres vivent en milieu rural,
- 10.6 % de personnes pauvres vivent en milieu urbain.

Les enfants et les personnes ayant moins de 18 ans ont un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale dans le Poitou, mais il est supérieur en Charente. La pauvreté des enfants est supérieure à la pauvreté de la population en général car la pauvreté est plus fréquente pour les familles nombreuses, monoparentales ou complexes. En 2004, en France, 17 % des enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté, 16.2 % pour le Poitou-Charentes.

- ✓ **GALBRAITH John Kenneth**, *La voix des pauvres, ou ce qu'ils ont à nous dire sur l'économie*, Gallimard, 1984.

L'auteur a, dans cet ouvrage, pris des méthodes de pays développés pour l'appliquer aux autres : « *L'éducation n'est pas un luxe que le développement économique permettrait de s'offrir [...], c'est l'éducation qui permet le développement* ».

- ✓ **MOREAU Pierre**, *Mieux comprendre l'exclusion sociale*, L'harmattan, Paris, 2000.

D'après Albert Jacquard, « *la pauvreté culturelle [...] est plus déterminante. C'est à elle qu'il faut s'attaquer pour changer les choses* ».

Pour Pierre Moreau, « *la pauvreté, l'exclusion, c'est d'abord une notion financière [...]. Mais il y a d'autres dimensions toutes aussi importantes qui caractérisent cette situation : la pauvreté culturelle par exemple. [...] Il y a aussi la pauvreté sociale, la rupture du lien social entre l'individu, sa famille et la société. Vivre en grande pauvreté, c'est le plus souvent cumuler ces trois dimensions* ». De plus, « *peuvent être considérés comme pauvres les individus et les familles dont les ressources sont si faibles qu'ils se trouvent exclus des habitudes, des activités et du mode de vie normal de la société dans laquelle ils vivent* ». Cette définition repose sur deux critères : le niveau de ressources disponibles et l'exclusion.

Mais pour Pierre Moreau, un troisième critère semble être également important pour cerner le problème de la pauvreté : c'est la précarité. La précarité est définie par le père Joseph Wresinski (fondateur ATD Quart monde) comme « *l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits sur soi-même dans un avenir prévisible* ».

Peut donc être défini comme pauvre tout individu qui n'a pas un minimum de ressources jugées nécessaires à l'assurance de sa survie (à contextualiser selon l'endroit et l'époque).

Une personne « pauvre » est une personne qui présente un cumul des caractéristiques suivantes :

- Position au bas de l'échelle sociale.
- Absence de participation officielle au processus de production.
- Absence de revenus réguliers suffisants pour la survie.
- Nécessité de dépendre de services d'aide... et l'obligation de subir les effets pervers de cette dépendance, notamment certains contrôles.
- Conditions de vie très précaires (logement, santé, culture...).
- Rupture et la marginalité par rapport à un mode de vie dominant.
- Non reconnaissance de la parole dans les contacts sociaux.
- Participation limitée à la vie sociale.
- Difficulté à faire valoir ses droits.

Ces différentes caractéristiques symbolisent une personne qui a une participation très limitée à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Plusieurs sentiments sont exprimés par les personnes en situation de pauvreté : sentiment d'exclusion, d'infériorité, de dévalorisation, d'ignorance, de difficulté de prendre la parole et d'être pris en compte, de difficulté à trouver des appuis.

La pauvreté est multidimensionnelle :

- Inégalités économiques : exclusion du circuit du travail, perte des allocations.
- Pauvreté sociale : rupture du « lien social », qui peut entraîner une perte de confiance chez le sujet
- Pauvreté culturelle.

- ✓ **La lettre de l'habitat**, « Les ménages fragiles en Poitou-Charentes : entre précarité et pauvreté », Mars 2003, n° 23

Selon cet article, il semble que les jeunes soient de plus en plus touchés par la pauvreté.

La pauvreté ne s'étend pas à la seule dimension monétaire, mais aux difficultés d'accès aux normes de consommation en matière d'alimentation, de soins, de loisirs et de culture. La précarité est définie en référence à l'absence de garantie de durée, à la notion de l'incertain, qui est une notion subjective et relative. Sur ce thème d'étude, Bourdieu parlait de « misère de position ».

Une personne en situation de pauvreté ne dispose pas de ressources matérielles suffisantes (manque d'argent) et vit dans des conditions qui ne lui permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine, ce qui la condamne à survivre péniblement au jour le jour.

- ✓ **GELOT Didier**, « Observer la pauvreté et l'exclusion sociale : des postures diverses », L'économie retrouvée « *Figures et énigme de la pauvreté* », Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), PU du Septentrion, 2009

Selon Freyssinet, la mesure et l'observation de la pauvreté doivent s'intégrer dans une « *démarche de mesure des inégalités qui doit être multidimensionnelle* », car la mesure de la pauvreté « *ce ne sont pas seulement les inégalités de revenus, mais aussi les inégalités de patrimoine et de conditions de vie, les inégalités d'accès aux droits fondamentaux, les inégalités sur les perspectives de trajectoires sociales* ».

Le dernier rapport de l'ONPES propose de retenir une dizaine d'indicateurs d'observation de la pauvreté et de l'exclusion et un indicateur d'inégalités. En effet, ils constatent que le taux de pauvreté monétaire ne peut à lui seul rendre compte des multiples dimensions du phénomène. Pour appréhender toutes les situations de la pauvreté : il y a une série d'indicateurs qui renvoient aux principes fondamentaux, rappelés dans la loi de 1998 de lutte contre les exclusions.

Pour l'ONPES, le caractère multidimensionnel de la pauvreté et de l'exclusion sociale appelle une approche en termes de « configuration » de situation de pauvreté ou d'exclusion plutôt qu'en termes d'indicateurs univoques. Nous avons ainsi pu observer trois groupes d'indicateurs prépondérants :

- 1er groupe d'indicateurs : sur les modalités classiques de mesure de la pauvreté (monétaire et conditions de vie) :

→ Le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % et 50 % du revenu médian (ce qui est l'équivalent de 2 indicateurs).

→ L'intensité de la pauvreté (qui permet d'analyser la répartition des revenus des personnes pauvres et de mesurer en quelque sorte la pauvreté des plus pauvres).

→ La pauvreté en emploi (= la part des individus en emploi vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Indicateur retenu pour rendre compte des « travailleurs pauvres »).

→ Indicateur de pauvreté en condition de vie (il mesure l'absence ou la difficulté d'accès à des biens d'usage ordinaire ou des consommations de base, on relève alors 27 paramètres. Exemple : paramètre des contraintes budgétaires avec les retards de paiement, les restrictions de consommation, difficulté de logement etc.).

- Le 2ème groupe porte sur les minima sociaux (qui rendent compte de phénomènes conjoncturels) :

→ Evolution annuelle du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif.

→ Le taux de persistance dans le RMI (plus de 3 ans) objective des situations de pauvreté durable (permet de mesurer les évolutions de nature contra-cyclique).

- Le 3ème groupe permet de compléter la mesure des phénomènes d'exclusion (c'est l'accès aux principaux droits fondamentaux définis par la loi de lutte contre les exclusions) :

→ Le taux de renoncement aux soins pour raisons financières.

→ Le taux de sortants du système scolaire à faible niveau d'études.

→ Le taux de demandeurs d'emploi non indemnisés par le régime d'assurance chômage et de solidarité (indicateur qui pointe le rôle du système d'assurance chômage dans la construction des situations de pauvreté et d'exclusion).

→ La part de demandes de logement social non satisfaites après 1 an (indique le rôle prépondérant joué par les difficultés d'accès au logement pour les familles en grande détresse sociale et économique).

Aux vues des liens entre exclusion et pauvreté, l'ONPES a retenu un indicateur d'inégalité de revenus.

→ Le rapport inter-déciles (D9 / D1).

Les études prenant en compte les dimensions territoriales de la pauvreté montrent que l'on n'observe ni continuum, ni dualisme entre territoires et qu'il est difficile de construire des typologies simples, sinon il y a des risques de tomber dans une vision réductrice de la pauvreté.

Concernant les problèmes politiques et sociaux, il y a deux idées principales : le pauvre responsable de son état, et le pauvre victime d'un ordre social. L'auteur effectue un classement avec trois périodes de la pauvreté :

- la paupérisation du 19^{ème} siècle avec l'industrialisation,
- la pauvreté dans l'abondance : les Trente Glorieuses font naître l'espoir de faire disparaître la misère avec les avancées sociales,
- les « nouveaux » pauvres : depuis la crise des 70's, les nouveaux pauvres sont des chômeurs longue durée, jeunes sans emploi, SDF, mères célibataires, on ne cherche pas à les éradiquer mais à les aider avec les associations mises en place, et les différents systèmes de protection sociale. La puissance publique s'est progressivement érigée en acteur central pour faire face à la pauvreté, période dans laquelle on est encore aujourd'hui.

Les économistes et statisticiens ont toujours cherché à donner une définition substantialiste de la pauvreté, mais pauvreté est une notion relative. Les situations dites de pauvreté cumulent un ensemble de faits à la fois singuliers et récurrents. Par exemple, le manque d'argent est accompagné du manque de liens sociaux voire de reconnaissance sociale.

Il existe quatre modes de gestion de la pauvreté au niveau juridique :

- mode tutélaire : l'action publique remplace solidarité familiale défaillante,
- mode réparateur : l'action publique comble les manques des pauvres par rapport à la normalité selon chaque situation du pauvre,
- mode intégrateur : opérer une requalification des personnes, recombinaison des logiques assistancielles autour du modèle de l'insertion,
- le droit et les institutions de l'insertion.

Concernant la diversité des contours, des mesures et des seuils...

Voici quelques définitions de la pauvreté en terme monétaire (pauvreté absolue ou relative), subjectif et en termes de conditions de vie :

La pauvreté monétaire : est pauvre un individu ou un ménage dont le revenu est inférieur à un certain seuil. Celui-ci peut-être défini en termes absolus ou relatifs.

La pauvreté monétaire absolue : revenu < à un seuil minimum conventionnel correspondant à un panier de biens et services.

La pauvreté monétaire relative : revenu (par unité de consommation) < à 50 % du revenu médian en France ou à 60 % du revenu médian en Europe.

En France, la baisse du taux de pauvreté monétaire est masquée par une transformation de la pauvreté qui s'est rajeunie, urbanisée et concentrée.

Nous pouvons remarquer une autre approche relative : sont pauvres les 10 % ou 20 % les moins riches. Cette approche est rarement évoquée (aucune dynamique du phénomène, pas de variation de la pauvreté).

La pauvreté ressentie : sont pauvres les individus qui se déclarent comme tels.

La pauvreté en termes de conditions de vie : accumulation de difficultés par rapport à quatre groupes d'indicateurs (contraintes budgétaires, retards de paiement, restriction de consommation, difficulté de logement). Les conditions de vie connaissent des difficultés en tant qu'indicateurs de pauvreté. En effet, la pauvreté de conditions de vie peut prendre de nombreuses formes, il faut donc se fixer des cadres pour la décrire :

- satisfaction des besoins essentiels ; survie physique,
- minimum de loisir et de vie sociale,
- disposition de bien de consommation durable,
- condition de logement,

- perception de sa propre situation,
- caractéristique du contexte social.

La pauvreté est un concept multiforme. Cependant, on constate que la plupart des indicateurs de pauvreté sont monétaires et se rapportent aux « intrants » (indicateurs indirects de pauvreté) ou aux « résultats ».

La pauvreté ne frappe pas uniformément l'ensemble des catégories de la population. Par exemple : en 2003, les moins de 18 ans étaient 1,3 fois plus exposés. Il y a une diminution des bénéficiaires du RMI (mais pas d'indication de l'âge).

La pauvreté active : l'activité n'est pas une protection contre la pauvreté. La pauvreté d'un travailleur dépend à la fois de son revenu et de sa situation familiale.

✓ **SIMMEL George**, *Les Pauvres*, PUF, Paris, 1998.

L'auteur nous propose une définition : « *est pauvre celui dont les moyens ne suffisent pas à atteindre ses fins (nourriture, vêtement, logement)* ». L'assistance apportée à la personne pauvre lui donne un rôle social spécifique.

Pour Simmel, les pauvres sont donc ceux qui reçoivent une assistance selon des normes sociales. Ils ne sont pas en dehors de la société, ils caractérisent un tout qui s'intègre au monde social par le biais de l'assistance.

La diversification de la population pauvre est due à une forte dégradation du marché de l'emploi et à un affaiblissement des liens sociaux.

✓ **BERNARD Nicolas**, *La pauvreté aliénée dans son rapport à l'espace Entre assignation et nomadisme*, Labor, Quartier Libre, Belgique, 2006.

L'auteur nous explique son étude sur le « temps du droit » : idée que les lois ou toutes autres normes juridiques mises en place pour aider les pauvres sont défailtantes par rapport au temps. L'analyse spatio-temporelle du monde de la pauvreté est abordée davantage ici sous l'angle de l'habitat et du logement.

Selon l'auteur, la pauvreté se caractérise par une absence de choix. Dit autrement, « la précarité » se caractérise par une absence de maîtrise de sa propre existence.

Le logement sert davantage qu'à se loger (épanouissement d'une personnalité humaine, véritable cellule de vie). L'habitat constitue le noyau du développement personnel et familial.

« Pour trouver les pauvres, il faut savoir politiquement où ils ont été placés directement ou indirectement » : la répartition spatiale des pauvres est liée à leur place dans une structure économique et sociale. Les pauvres se situent donc en périphérie, confinés dans un lieu dit insalubre. De plus, cette fragilisation sociale et économique limite la mobilité spatiale (par exemple : pour se déplacer ils n'ont pas de voiture, pas de transport en commun).

La pauvreté est ancrée dans un processus irréversible car la structure géographique du territoire en question favorise la reproduction de rapports sociaux (quartiers défavorisés, cité, etc.).

Il y a l'idée que la mixité sociale est impossible (phénomène de démarcation sociale ou encore de séparation par une certaine distance mentale).

Cette évaluation de la pauvreté a des conséquences telles des actes de vandalismes, l'augmentation de la délinquance face aux tentatives de réaménagement des politiques publiques pour améliorer les modes de vie, etc. Pour les SDF, la rue apparaît comme un cadre de vie, ils contribuent à « retrecoter le lien social ».

- ✓ **BILLARD Isabelle** (sous la direction de), *Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie*, Aube, Monde en Cours, Paris, 2000.

Il est état ici d'un programme de recherche lancé conjointement par la DARES (Direction pour l'Animation de la Recherche et des Statistiques), la MIRE (Mission de la Recherche) et la CNAF (Caisse Nationale d'allocations familiales) en 1996, réunissant 12 équipes (composée de sociologues) de recherche constituées en réseau.

Ce programme a observé la façon dont le salariat vit la précarité dans un contexte de mutation économique et sociale : il y a diverses expériences de précarisation pour des cadres, des ouvriers français et immigrés, des jeunes en quête d'insertion (trajectoires et projets de vie).

Présence d'un fort décalage entre les définitions *a priori* de la précarité et les expériences vécues :

- Le chômage renvoie à un manque de travail et à une limitation des droits attachés au statut de travailleur.
- La précarité vise plus spécifiquement le sous-emploi ou l'instabilité de l'emploi, l'irrégularité et la faiblesse des revenus, la dégradation des formes de protection sociale. Plus encore qu'à l'idée de manque, la notion de précarité est liée à celle d'incertitude (une imprévisibilité, une alternative liée à un événement majeur, un licenciement par exemple).

Par opposition aux précarités du 19^{ème} siècle, les processus de précarisation opèrent au sein même du salariat (travail précaire : insatisfaction au travail/emploi précaire : CDD, intérim, etc.).

Les processus de précarisation s'opèrent auprès de salariés qui ont connus le bénéfice de l'emploi stable ou de la continuité des emplois, des revenus sociaux... (Impossibilité de pratiques d'anticipation de l'incertitude). Cela entraîne des conséquences comme l'apparition d'autres formes d'incertitude et d'autres modes de gestion de l'incertitude.

Il y a également de besoin de privilégier les principes de rationalité propres aux différents « mondes sociaux » (des sphères d'activité économique...) pour appréhender les expériences de précarité. Et par là même, de savoir prendre en compte les différentes façons de « configurer » la réalité sociale.

Les trajectoires sont les traductions concrètes de phénomènes structurels. Elles illustrent des processus de déstabilisation en chaîne, des « boucles » de précarisation.

Ainsi, il y a eu des tentatives d'ajustement et des marges de manœuvre individuelles et familiales. Se sont opérées des logiques individualisantes et un rabattement des difficultés socio-économiques dans le domaine de la sphère privée. Les ruptures de trajectoires mettent à nu le poids des inégalités sociales et la part des héritages familiaux. De même, le champ des possibilités est limité par le brouillage des références centrales que représentent l'école et le travail.

L'absence de mobilité renforce les processus de fragilisation sociale et de précarisation salariale.

ANNEXE N°2

Annexe n°2 : Compte rendu des entretiens de la pré-enquête

Nous avons rencontré 18 acteurs et professionnels de la jeunesse :

- Une animatrice du Centre Socio-Culturel de la Comberie à Migné-Auxances
- Un éducateur de prévention à l'ADSEA à Poitiers
- La Première adjointe au Maire de Poitiers
- Le Maire d'une commune rurale de Charente-Maritime (17)
- Une assistante sociale du CROUS de Poitiers
- Une conseillère en insertion professionnelle à la MLI à Poitiers
- Deux accompagnatrices sociales de la Croix Rouge à Poitiers
- Une assistante sociale au lycée professionnel de Bressuire (79)
- Une infirmière de la Médecine préventive à Poitiers
- Trois professionnels du CRIJ de Poitiers
- Un éducateur de rue du relais Georges Charbonnier
- Un bénévole du Secours Populaire à Niort
- Une assistante sociale de la CAF de Poitiers
- Une professionnelle du CIAS de Chauvigny
- Un bénévole des Restos du Cœur du Poitou-Charentes

Sur la base de ces entretiens, nous pouvons regrouper les similitudes et les divergences existantes dans les discours des professionnels et nous les avons associées à des thèmes. Ainsi nous remarquons deux grandes catégories :

Comment est définie la pauvreté des jeunes par les professionnels qui sont confrontés à ce public ?

La caractéristique la plus fréquemment évoquée pour définir la pauvreté est l'aspect monétaire. En effet, les différentes personnes parlent d'insuffisance financière pour vivre, que rien n'est accessible de ce fait. De plus, il y a une précarisation de l'emploi qui se fait de plus en plus ressentir (le licenciement pouvant en être une des conséquences), cette caractéristique allant de paire avec un moindre salaire. Souvent pour faire face à cela, les jeunes en situation de pauvreté vont faire appel à des prêts à la consommation, entraînant

très souvent un surendettement (dû notamment à une course à l'apparence), mais aussi à des « débrouillardises » telles que des travaux illégaux, des trafics ou encore de la prostitution.

De cette pauvreté monétaire découlent des difficultés à combler des besoins matériels basiques et nécessaires : logement, alimentation, habillement, etc. Par conséquent, les jeunes vont rester de plus en plus tard chez leurs parents, ce qui est amplifié en milieu rural par le coût des maisons individuelles. Un autre problème apparaît chez les étudiants boursiers qui doivent s'éloigner du domicile familial pour leurs études, les bourses permettant de payer leur loyer mais pas leurs transports (essence, tickets de bus...).

Un autre thème que nous avons relevé est celui de la mobilité, ces jeunes ont beaucoup de difficultés à se déplacer ce qui a notamment des conséquences sur leur accès à l'emploi.

La pauvreté a une incidence sur l'accès à la culture et à l'éducation qui se traduit par des « moyens insuffisants pour accéder à une ouverture d'esprit quelconque ». D'une part, leurs revenus ne leur permettent pas d'accéder à l'offre culturelle, et d'autre part la pauvreté altère la qualité des conditions d'éducation (une sous-alimentation entraîne un manque de motivation et de concentration à l'école ou au travail). De plus, une sortie précoce du milieu scolaire peut amener certaines personnes à être illettrées et par conséquent à rester en marge de la société. A l'inverse, certains jeunes sont diplômés, mais n'accèdent qu'à des contrats de travail peu valorisés.

Le processus d'engrenage est abordé de façon récurrente par les professionnels : ils constatent que la pauvreté monétaire est souvent le point de départ qui entraîne les autres difficultés telles que la mobilité, l'accès à la culture, l'éducation... « La fragilité amène la fragilité. ».

Enfin, le thème de la santé qui recouvre le mal-être psychologique dû à une rupture du lien social (pauvreté relationnelle) est prédominant. Un manque d'accès aux informations de prévention et de soins, ou tout simplement une impossibilité de recevoir des soins médicaux adéquats (mutuelle ou couverture sociale insuffisante), sont aussi relevés. Certains professionnels nous ont aussi parlé de dépressions et de tentatives de suicide faisant suite à une situation de pauvreté.

Comment les acteurs se représentent la pauvreté et quelles sont les solutions ou préconisations qu'ils suggèrent ?

Le premier thème renvoie aux représentations des acteurs, notamment le fait que les jeunes en situation de pauvreté auraient des façons de parler, de s'habiller, des gestuelles particulières, des intérieurs de maison spécifiques. Il y a une stigmatisation assez importante de cette population de la part d'autrui mais aussi des « jeunes pauvres » eux-mêmes qui se perçoivent de façon négative et qui se sentent exclus de la société. Certains professionnels se demandent même si la pauvreté des jeunes est réellement perçue. D'autres pensent qu'il y a souvent des préjugés à leur égard et qu'on ne peut avoir un point de vue que quand on les connaît, que l'on y est confronté.

Une notion est ressortie dans de nombreux entretiens, celle des « vrais pauvres » et des « faux pauvres », c'est-à-dire une distinction entre des personnes qui profiteraient du système et celles qui en ont réellement besoin.

Beaucoup de ces jeunes ont besoin de s'identifier à d'autres personnes non pauvres ou au contraire de développer un réseau d'entraide. Ils ressentent une absence du statut social, ils sont souvent mis à l'écart et ne trouvent pas leur équilibre dans la société, ce qui est notamment dû à l'exclusion du monde du travail ainsi qu'à la fragilité du lien social voire à sa rupture.

La solidarité n'est plus la même au sein de la famille, et elle est différente en milieu urbain et en milieu rural. En effet, beaucoup de personnes connaissent des difficultés et ne veulent pas s'occuper d'autrui par manque de moyens, notre société évoluant vers l'individualisme. A contrario les professionnels soulignent une solidarité, au sein des quartiers notamment, et remarquent l'importance des réseaux de proximité tels que les maisons de quartier, les associations, etc.

Un autre thème énonce les aides proposées aux jeunes comme un accompagnement dans leurs démarches professionnelles, des propositions de sorties à moindre coût, des ateliers d'aide...

Puis, il y a les aides existantes auxquelles les organismes peuvent avoir recours comme des demandes au FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes), tickets restaurant ou de l'argent pour la nourriture, hébergement social, réduction des frais de transport, prêts de scooter ou de

voiture, élaboration de devis pour se vêtir. Pour les étudiants, il y a les bourses mais aussi des aides occasionnelles pour les non boursiers.

Dans cette continuité, nous avons les solutions apportées -ou les missions- par les acteurs. En effet, ils tentent de rendre les jeunes acteurs de leur vie et de lutter contre l'assistanat. Un travail est fait sur le projet professionnel, l'augmentation du réseau, le développement de politiques temporelles et de proximité. Les professionnels soulignent qu'une augmentation de personnel et de temps permettrait un élargissement du champ de la prévention, qui serait alors accrue ; et la mise en place par exemple de groupes de paroles.

Nous constatons cependant que la notion de pauvreté reste confuse et difficilement définissable par les professionnels eux-mêmes qui emploient divers mots pour en parler : pauvreté, précarité, misère, fragilité, perte de repère, etc.

La confrontation des différentes données récoltées à ce jour montre que la pauvreté des jeunes est un sujet peu étudié, mal connu et fait l'objet de représentations diverses.

ANNEXE N°3



Nous menons une étude sur le mode de vie des jeunes en Poitou-Charentes. Nous sollicitons votre avis, et nous vous remercions de remplir ce questionnaire (15 à 20 minutes). Il est totalement anonyme, et il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. C'est votre avis, le plus sincère possible, qui nous intéresse. Nous vous remercions de votre participation.

1- Vous êtes : Un homme Une femme

2- Vous avez ans

3- Dans quelle commune habitez-vous ?

4- Habitez-vous dans le centre ville (ou centre bourg) ? Oui Non

5- Cochez toutes les cases correspondantes à votre situation actuelle?

- CDI CDD CAE Intérim
- RMI-RSA Chômeur indemnisé Chômeur non-indemnisé En formation
- En stage Etudiant Collégien Lycéen
- En apprentissage Stage rémunéré Stage non rémunéré
- Autre, précisez :

6- Quel est votre emploi actuel ?

7- Quelle est votre filière d'étude/formation ?

8- Quelle est la dernière année scolaire ou d'étude que vous ayez suivie ?

9- Vous êtes :

- Seul(e) Avec quelqu'un Pacsé(e) Marié(e)
- Autre, précisez :

10- Avez-vous des enfants ?

- Non Oui, combien :

11-Combien vivent avec vous ?

34- Si non, a. est-ce par manque d'intérêt ? Oui Non

b. pour des raisons financières ? Oui Non

35- Quels sont les deux moyens de transport que vous utilisez le plus ?

- Voiture Marche Transports en commun
 Vélo Scooter, moto Autres, précisez :

36- Avez-vous des problèmes de déplacement ?

- Oui Non

37- Si oui, dans quelle(s) situation(s) ?

- Aller à l'école/suivre une formation Aller au/chercher du travail
 Faire les courses Voir vos amis, votre famille
 Pratiquer des loisirs Autre(s), précisez :

38- Avez-vous ?

	Oui	Non
Une télévision		
Un ordinateur		
Une connexion Internet		
Une console de jeu		
Un téléphone mobile		
Un téléphone fixe		
Une voiture		

39- Vos pratiques (veuillez cochez les cases correspondantes):

	Tous les jours	Toutes les semaines	Tous les mois	Plusieurs fois par mois	Plusieurs fois par an	Une fois ou moins d'une fois par an	Jamais
Regardez-vous la télévision ?							
Prenez-vous connaissance des actualités ?							
Utilisez-vous Internet ?							
Ecoutez-vous de la musique ?							
Ecoutez-vous la radio?							
Regardez-vous des films ?							
Achetez-vous des DVD ?							
Lisez-vous des livres, magazines... ?							
Avez-vous des activités sportives ?							
Allez-vous au cinéma ?							
Allez-vous à des concerts ?							
Téléchargez-vous des films?							
Téléchargez-vous de la musique ?							

40- Quels sont vos trois programmes préférés (Par exemple, « Dr House », « Ce soir ou jamais », « Confessions intimes », « Football », « C'est dans l'air », « C'est pas sorcier ») ?

.....
.....
.....

41- Vous sentez-vous entouré(e) par :

- | | | | | |
|------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| a. De la famille | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Plutôt oui | <input type="checkbox"/> Plutôt non | <input type="checkbox"/> Non |
| b. Des amis | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Plutôt oui | <input type="checkbox"/> Plutôt non | <input type="checkbox"/> Non |
| c. Des travailleurs sociaux | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Plutôt oui | <input type="checkbox"/> Plutôt non | <input type="checkbox"/> Non |

42-Comment vivez-vous ou avez-vous vécu vos années d'école ?

.....
.....
.....
.....

43-Comment vivez-vous ou pensez-vous vivre votre vie au travail ?

.....
.....
.....
.....

44- Quelle vision avez-vous de votre avenir ?

- Positive Plutôt positive Plutôt négative Négative

Pourquoi ?.....
.....
.....
.....

45- Avez-vous le sentiment d'être dans une situation de pauvreté ?

- Oui Non

46-Pourquoi ?

.....
.....

47- Quelles sont les expressions qui vous paraissent le plus proche de vous (plusieurs choix possibles) ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Je ne me sens pas reconnu(e) | <input type="checkbox"/> Je me sens entouré(e) |
| <input type="checkbox"/> Je me sens bien intégré(e) | <input type="checkbox"/> Je me sens isolé(e) |
| <input type="checkbox"/> Je vis une vie normale | <input type="checkbox"/> Je me mets à l'écart |
| <input type="checkbox"/> Je me sens bien | <input type="checkbox"/> Je me sens seul(e) |
| <input type="checkbox"/> Je me sens marginalisé(e) | <input type="checkbox"/> J'ai choisi d'être marginal(e) |
| <input type="checkbox"/> Je n'ai pas confiance en moi | <input type="checkbox"/> J'ai confiance en moi |
| <input type="checkbox"/> Je suis épanoui(e) | <input type="checkbox"/> Je suis heureux(se) |
| <input type="checkbox"/> Je ne me sens pas soutenu(e) | <input type="checkbox"/> Je me sens soutenu(e) |
| <input type="checkbox"/> Je me sens dépendant | <input type="checkbox"/> Je me sens indépendant |
| <input type="checkbox"/> Je suis dans une période transitoire | |

Merci de votre participation

Si, d'ici juin, nous avons besoin de vous recontacter pour notre enquête, seriez-vous d'accord ? Si oui, laissez-nous vos coordonnées (numéro de téléphone et/ou mail, prénom).

.....
.....

**Nous restons à votre disposition par mail pour d'éventuelles questions à cette adresse :
enquete.jeunes@gmail.com**

Les étudiantes du Master II professionnel Méthodes d'Analyse du Social.

ANNEXE N°4

Annexe n°4 : Tableaux des tris à plat de l'analyse statistique

<i>Q1 Vous êtes :</i>		
Non-Répondants	1	.
Un homme	244	45%
Une femme	295	55%
Total répondants	539	100%

<i>Q10a Avez-vous des enfants?</i>		
Non-Répondants	5	.
Non	503	94%
Oui, combien :	32	6%
Total répondants	535	100%

<i>Q21a Quel est votre avis sur ces organismes? Sont-ils à l'écoute?</i>		
Non-Répondants	87	.
Non, pas du tout	14	3%
Non, pas vraiment	62	14%
Oui, c'est correct	297	66%
Oui, c'est très bien	80	18%
Total répondants	453	100%

<i>Q21b Quel est votre avis sur ces organismes? Les actions répondent-elles à vos besoins?</i>		
Non-Répondants	89	.
Non, pas du tout	20	4%
Non, pas vraiment	67	15%
Oui, c'est correct	302	67%
Oui, c'est très bien	62	14%
Total répondants	451	100%

<i>Q21c Quel est votre avis sur ces organismes? La durée des démarches vous convient-elle?</i>		
Non-Répondants	93	.
Non, pas du tout	33	7%
Non, pas vraiment	110	25%
Oui, c'est correct	256	57%
Oui, c'est très bien	48	11%
Total répondants	447	100%

Q23 A quoi utilisez-vous votre argent en priorité (3 principales dépenses) ?		
Non-Répondants	16	.
Santé	72	14%
Transport	198	38%
Charges (Chauffage, eau, électricité)	77	15%
Logement	260	50%
Activités culturelles/sportives	57	11%
Sorties (bars, restos, boîtes de nuit)	159	30%
Alimentation	353	67%
Vêtements	184	35%
Nouvelles technologies (ordinateur, téléphone portable, etc.)	77	15%
Total répondants	524	100%

Q25 Devant un imprévu financier, que faites-vous en premier lieu?		
Non-Répondants	25	.
Je compte plutôt sur moi	266	52%
Je fais plutôt appel à mes proches (famille, amis...)	225	44%
Je vais plutôt voir des organismes ou associations	24	5%
Total répondants	515	100%

Q31a Limitez-vous vos dépenses en matière de santé : chez les médecins généralistes :		
Non-Répondants	27	.
Oui	212	41%
Non	301	59%
Total répondants	513	100%

Q31b Limitez-vous vos dépenses en matière de santé : chez les médecins spécialistes (dentiste, ...) :		
Non-Répondants	37	.
Oui	263	52%
Non	240	48%
Total répondants	503	100%

Q31c Limitez-vous vos dépenses en matière de santé : à la pharmacie :		
Non-Répondants	32	.
Oui	241	47%
Non	267	53%
Total répondants	508	100%

Q33 Avez-vous le permis de conduire?		
Non-Répondants	9	.
Oui	217	41%
Non	314	59%
Total répondants	531	100%

<i>Q36 Avez-vous des problèmes de déplacement?</i>		
Non-Répondants	7	.
Oui	135	25%
Non	398	75%
Total répondants	533	100%

<i>Q38a Avez vous une télévision?</i>		
Non-Répondants	7	.
Oui	443	83%
Non	90	17%
Total répondants	533	100%

<i>Q38b Avez vous un ordinateur?</i>		
Non-Répondants	10	.
Oui	453	85%
Non	77	15%
Total répondants	530	100%

<i>Q38c Avez vous une connexion Internet?</i>		
Non-Répondants	16	.
Oui	409	78%
Non	115	22%
Total répondants	524	100%

<i>Q38d Avez vous une console de jeu?</i>		
Non-Répondants	18	.
Oui	237	45%
Non	285	55%
Total répondants	522	100%

<i>Q38e Avez vous un téléphone mobile?</i>		
Non-Répondants	6	.
Oui	517	97%
Non	17	3%
Total répondants	534	100%

<i>Q38f Avez vous un téléphone fixe?</i>		
Non-Répondants	15	.
Oui	263	50%
Non	262	50%
Total répondants	525	100%

<i>Q38g Avez vous une voiture?</i>		
Non-Répondants	14	.
Oui	214	41%
Non	312	59%
Total répondants	526	100%

<i>Q39a Regardez-vous la télévision?</i>		
Non-Répondants	10	.
Tous les jours	321	61%
Toutes les semaines	99	19%
Plusieurs fois par mois	45	8%
Tous les mois	14	3%
Plusieurs fois par an	16	3%
Une fois par an	6	1%
Jamais	29	5%
Total répondants	530	100%

<i>Q39b Prenez-vous connaissance des actualités?</i>		
Non-Répondants	14	.
Tous les jours	271	52%
Toutes les semaines	156	30%
Plusieurs fois par mois	47	9%
Tous les mois	10	2%
Plusieurs fois par an	7	1%
Une fois par an	6	1%
Jamais	29	6%
Total répondants	526	100%

<i>Q39c Utilisez-vous Internet?</i>		
Non-Répondants	13	.
Tous les jours	341	65%
Toutes les semaines	100	19%
Plusieurs fois par mois	41	8%
Tous les mois	20	4%
Plusieurs fois par an	10	2%
Une fois par an	1	0%
Jamais	14	3%
Total répondants	527	100%

<i>Q39d Ecoutez-vous de la musique?</i>		
Non-Répondants	10	.
Tous les jours	424	80%
Toutes les semaines	69	13%
Plusieurs fois par mois	23	4%
Tous les mois	5	1%
Plusieurs fois par an	1	0%
Une fois par an	0	0%

Jamais	8	2%
Total répondants	530	100%

<i>Q39j Allez-vous au cinéma?</i>		
Non-Répondants	11	.
Tous les jours	5	1%
Toutes les semaines	9	2%
Plusieurs fois par mois	69	13%
Tous les mois	81	15%
Plusieurs fois par an	203	38%
Une fois par an	62	12%
Jamais	100	19%
Total répondants	529	100%

<i>Q41a Vous sentez-vous entouré(e) par de la famille ?</i>		
Non-Répondants	19	.
Oui	339	65%
Plutôt oui	120	23%
Plutôt non	40	8%
Non	22	4%
Total répondants	521	100%

<i>Q41b Vous sentez-vous entouré(e) par des amis ?</i>		
Non-Répondants	20	.
Oui	345	66%
Plutôt oui	127	24%
Plutôt non	28	5%
Non	20	4%
Total répondants	520	100%

<i>Q41c Vous sentez-vous entouré(e) par des travailleurs sociaux ?</i>		
Non-Répondants	58	.
Oui	35	7%
Plutôt oui	103	21%
Plutôt non	130	27%
Non	214	44%
Total répondants	482	100%

<i>Q45 Avez-vous le sentiment d'être dans une situation de pauvreté?</i>		
Non-Répondants	26	.
Oui	130	25%
Non	384	75%
Total répondants	514	100%

<i>Q2 Quel est votre âge ?</i>		
Non-Répondants	2	.
15, à 18	178	33%
19 à 20	154	29%
21 à 25	206	38%
Total répondants	538	100%

<i>Q43 Comment vivez-vous ou pensez-vous vivre votre vie au travail ?</i>		
Non-Répondants	171	.
Projection ou vécu positif du travail	239	65%
Projection ou vécu médian du travail	37	10%
Projection ou vécu négatif du travail	39	11%
Ne se projette pas dans le monde du travail	35	9%
Autres	19	5%
Total répondants	369	100%

<i>Q5a Cochez toutes les cases correspondantes à votre situation actuelle :</i>		
Non-Répondants	5	.
Salariés	98	18%
Sans emploi / autres	145	27%
Formation / apprentissage	59	11%
Etudiants	189	35%
Lycéens / collégiens	139	26%
Total répondants	535	100%

<i>Q42 Comment vivez-vous ou avez-vous vécu vos années d'école ?</i>		
Non-Répondants	85	.
Rapport positif à l'école	363	80%
Rapport négatif à l'école	135	30%
Rapport médian à l'école	40	9%
Total répondants	455	100%

<i>Q46 Quelle vision avez-vous de votre avenir ?</i>		
Non-Répondants	239	.
Perception positive / pas de manque	81	27%
Perception positive / aides et bonne gestion	67	22%
Perception négative / difficulté économique	115	38%
Perception négative / dettes et notion de manque	12	4%
Perception relative	95	32%
Total répondants	301	100%

<i>Q3 Dans quelle commune habitez-vous ?</i>		
Non-Répondants	17	.
Agglomération du Grand Poitiers	289	55%
Poitiers	58	11%
Charentes Limousine	120	23%
Hors territoire choisi / autres	78	15%
Total répondants	523	100%

<i>Q9a Vous êtes :</i>		
Non-Répondants	14	.
Seul	341	65%
Avec quelqu'un / marié / pacsé	185	35%
Total répondants	526	100%

<i>Q18a La majorité de vos dépenses est assurée par :</i>		
Non-Répondants	21	.
Votre travail	105	20%
Famille / copain	266	51%
Aides / allocations / autres	249	48%
Total répondants	519	100%

<i>Q19a Quel(s) type(s) d'aide(s) recevez-vous?</i>		
Non-Répondants	67	.
Aides issues d'organismes	393	83%
Aides familiales et autres	139	29%
Total répondants	473	100%

<i>Q20a Avec quels organismes êtes-vous en relation?</i>		
Non-Répondants	89	.
Prestations monétaires (CAF et Crous)	275	61%
Recherche d'emploi (MLI et Pôle emploi)	219	49%
Autres organismes	92	20%
Total répondants	451	100%

<i>Q26 Avez-vous le sentiment d'avoir, dans votre logement actuel, un confort matériel (ameublement, équipement) :</i>		
Non-Répondants	19	.
Peu ou pas satisfaisant	120	23%
Satisfaisant	255	49%
Très satisfaisant	146	28%
Total répondants	521	100%

<i>Q27 Avez-vous le sentiment que votre logement est en bon état (chauffage, bruit, humidité, plomberie ...)</i>		
Non-Répondants	19	.
Oui c'est très bien	162	31%
Oui c'est correct	222	43%
Non et non pas du tout	137	26%
Total répondants	521	100%

<i>Q28 Avez-vous le sentiment d'avoir une alimentation :</i>		
Non-Répondants	11	.
Peu ou pas satisfaisante	107	20%
Satisfaisante	268	51%
Très satisfaisante	154	29%
Total répondants	529	100%

<i>Q47 Quelles sont les expressions qui vous paraissent le plus proche de vous ?</i>		
Non-Répondants	19	.
Rapport aux autres positif	396	76%
Rapport à soi positif	472	91%
Rapport aux autres négatif	182	35%
Rapport à soi négatif	197	38%
Total répondants	521	100%

<i>Q44a Quelle vision avez-vous de votre avenir?</i>		
Non-Répondants	28	.
Positive	152	30%
Plutôt positive	292	57%
Négative/plutôt négative	68	13%
Total répondants	512	100%

<i>Q7 Quelle est votre filière d'étude / formation ?</i>		
Non-Répondants	127	.
Universités confondues	172	42%
CAP BEP Bac Pro	178	43%
Lycées / BTS	73	18%
Total répondants	413	100%

<i>Q12a Vivez-vous :</i>		
Non-Répondants	33	.
Seul(e)	206	41%
En colocation / en couple	71	14%
En famille	230	45%
Total répondants	507	100%

<i>Q14 Quelle est la profession de votre père ?</i>		
Non-Répondants	11	.
PIS PI	78	15%
Employé / ouvrier / indépendant / agriculteur	278	53%
Situation défavorisée / sans emploi	188	36%
Total répondants	529	100%

<i>Q16 Quelle est la profession de votre mère ?</i>		
Non-Répondants	160	.
PIS PI	61	16%
Employé / ouvrier / indépendant / agriculteur	254	67%
Situation défavorisée / sans emploi	140	37%
Total répondants	380	100%

ANNEXE N°5

Annexe n°5 : Guide d'entretien

Afin de saisir la manière dont les facteurs mis en jeu interviennent dans la situation de pauvreté, les entretiens seront effectués de manière chronologique en évoquant chacun des domaines et leur articulation. Nous demanderons l'autorisation d'enregistrer l'entretien en précisant que, dans tous les cas, l'anonymat sera respecté.

ENFANCE (naissance, maternelle, primaire)

Êtes-vous né à Poitiers ? Où ? ... Racontez cette période de votre vie (votre enfance)...

✓ Famille et situation sociale

- Structure familiale (mono parentale, famille nucléaire ou élargie, combien de frères et sœurs, etc.) ?
- Ambiance et relations au sein de la famille (beaucoup de repas de famille, de visites à la famille, entraides et sentiment de solidarité, etc.) ? Relations entre les membres de la famille.

Nature des rapports avec la famille.

- Milieu social : Métier des parents ? Situation professionnelle (salarié plein temps, chômage, etc.) ? Savait-il ce qu'il voulait faire lui-même ? Que disaient vos parents sur leurs travaux, quels termes utilisaient-ils ?
- Pratiques culturelles des parents, de la famille. Que lui transmettaient-ils ? Par exemple, racontez nous une sortie type avec vos parents, ou un dimanche en famille type.

✓ Scolarité (des premiers souvenirs scolaires à l'entrée au collège)

- Les premiers souvenirs scolaires ?
- Comment a-t-il vécu sa scolarité ? Souvenir marquants (positifs ou négatifs) ?
- Rapport avec les enseignants ?
- redoublements ? Réorientation (par ex., enseignement spécialisé : CLIS) ?
- Aimer aller à l'école ? Pourquoi ? Se sentait-il à sa place, compris ou non, aidé, soutenu ?
- Rapport avec les autres élèves ?
- Rapport de ses parents à l'école (importance accordée à la réussite scolaire ? aide ou non au devoir, etc.).

✓ Relations sociales extrascolaires

- Avait-il des copains ? Qui étaient-ils ? Que faisaient-ils ensemble (à quoi jouaient-ils...) ?
- Faisait-il du sport dans une association ? Autre chose ?

✓ Ressentis divers vis-à-vis de sa situation sociale

- Sentiment d'appartenir à un milieu favorisé ou défavorisé ? (avait-il l'impression de manquer de quelque chose ? l'argent était-il source d'angoisse ou de problèmes pour ses parents ? souvenir de difficultés rencontrées par la famille ? remarques de camarades de classe (moqueries), etc.)

ADOLESCENCE (de 11 à 18 ans ; période collège, lycée ou autres)

✓ Famille et situation sociale

- Changements éventuels dans la structure familiale
- Changements éventuels concernant les relations et l'ambiance au sein de la famille
- Changements éventuels relatifs à la position sociale et professionnelle des parents

Scolarité

- Entrée au collège ou autre orientation (par ex., enseignement spécialisé : Segpa ; formation professionnelle)
- redoublements au cours de cette période ? Quand ? Combien ? Ressenti ?
- Souvenirs scolaire relatifs à cette époque ? Ressenti ?
- Existence d'un projet professionnel (et/ou scolaire) ?

✓ Relations sociales extrascolaires

- Présence de copains ? Beaucoup ? Qui (voisins, camarades d'école, autres...) ? Que faisaient-ils ensemble ?
- Types de loisirs ? Sorties ? Nature et fréquence de ces sorties ? Avec qui (amis, parents...)
- Petit(s) ou petit(es) ami(es) ?
- Pratiques culturelles ? Sportive ? Quelle importance cela a pour eux ?

✓ Ressentis divers vis-à-vis de sa situation sociale

- Sentiment d'appartenir à un milieu favorisé ou défavorisé ? Évolution de ce point de vue ? (avait-il l'impression de manquer de quelque chose ? l'argent était-il source d'angoisse ou de problèmes pour ses parents ? souvenir de difficultés rencontrées par la famille ? remarques de camarades de classe (moqueries), etc.)

- Rapport à l'avenir ? Sentiment de pouvoir réussir ? Ambitions ? Fatalisme ?

ADULTE (de 18 ans à aujourd'hui)

- Fréquence et nature des rapports avec **la famille**. Le soutient-elle ? Est-elle un repère important ?

- A-t-il lui-même fondé une famille ? Situation ? Structure ?

- Finalement, quel **niveau scolaire** atteint ?

- **Situation** ? En formation ; en emploi ; en recherche d'emploi ; autre...

- Quel est son **métier** ? Pourquoi le fait-il ? Rapport au travail ? Satisfaction ? Se sent-il considéré, valorisé ou non ? Comment l'a-t-il trouvé ? A-t-il suivi une formation spécifique pour ce travail ? A-t-il des difficultés pour se déplacer ?

- Quels sont ses **ressources** financières (revenus, aides, autres...) ? D'où viennent-elles ? A-t-il l'impression d'être en difficulté financière ? Se prive-t-il de certaines choses ? Comment vit-il sa situation ?

- Entretient-il des relations avec les **organismes sociaux** ? Si oui, lesquels ? Comment y est-il parvenu ? En est-il satisfait ? (Détailler...)

- Comment ressent-il sa place, son statut **dans la société** ? (relation de voisinage, avec les commerçants, les services publics, ou le regard des gens qu'il ne connaît pas).

- Y a-t-il des situations particulières dans lesquelles il peut se sentir plus mal à l'aise ? (face à un employeur, face aux services sociaux, etc.)

- Se sent-il seul, à l'écart, **isolé ou soutenu** ? Beaucoup d'amis ou non ? Que font-ils ensemble ? Quelle est la situation sociale et professionnelle de ces amis ? Y a-t-il des formes d'entraide entre amis face aux difficultés financières ?

- Quelles sont **ses pratiques** culturelles (sortie, cinéma...) ? Sportives ? Aimait-il en avoir d'autres auxquelles il n'a pas accès ? S'est-il déjà senti dévalorisé à cause de ça ?

AVENIR

- A-t-il des projets pour cette année ou pour plus tard ?
- Comment se voit-il plus tard ou dans 5 ans ? (selon l'âge)
- Vision de l'avenir, quels sont ses souhaits, qu'aimerait-il faire ou devenir ?
- Selon lui, qu'est-ce qui explique sa situation difficile ? (le monde est mal fait, injustices, paresse, etc.)
- Selon lui, qu'est-ce qui permettrait d'améliorer la situation des personnes en difficulté ?
Que faudrait-il changer dans la société ?
- Que faudrait-il faire pour améliorer l'efficacité des services ou organismes sociaux ?
- Veux-il ajouter quelques choses ? Y a-t-il des éléments importants ou oubliés qu'il veuille rajouter ?
- Si tu avais une baguette magique, que ferais-tu ?